

le prolétaire

bimensuel

parti communiste international (programme communiste)

**SOLIDARITE DE CLASSE
AVEC LA LUTTE DES
PROLETAIRES IMMIGRES**

SOMMAIRE

Introduction	3
Bourgeoisie, social-impérialisme et immigration.....	5
Réunion publique à Paris : "Bourgeoisie, social-impérialisme et immigration".....	8
Face à la répression contre les travailleurs immigrés (tract de juin 1973)	9
Face à la répression contre les travailleurs immigrés, une seule arme, la lutte de classes.....	11
La mystification de l'antiracisme démocratique.....	13
Après le référendum en Suisse : Egalité totale des droits pour les travailleurs immigrés.....	14
L'offensive bourgeoise contre les travailleurs immigrés :	
I -	15
II - <i>L'autre politique de l'immigration</i> : <i>celle du PCF et de la CGT</i>	16
III - <i>Les bons prétextes de la CFDT</i>	18
IV - <i>Les conditions d'une riposte</i>	20
Solidarité de classe avec les travailleurs immigrés ! ...	21
Les mains propres	22
Immigrés, après Montpellier : Porter la lutte sur un terrain de classe	23
La question de l'immigration dans la tradition du communisme :	
o <i>Le phénomène de l'immigration (Marx)</i>	24
o <i>Marx et les ouvriers irlandais en Angleterre</i>	24
o <i>Liberté d'émigration et d'immigration !</i> <i>(Congrès de Stuttgart, 1907)</i>	25
o <i>Le capitalisme et l'immigration des ouvriers (Lénine)</i>	25
o <i>Le programme du parti bolchévik et les travailleurs immigrés (1917)</i>	27
Extrait des "Orientations pratiques d'action syndicale"..	28
Contre tout contrôle de l'immigration !	29
La CFDT et l'immigration : le voile est enfin tombé	30
A propos de l'organisation des travailleurs immigrés	31

le prolétaire
bimensuel parti communiste international (programme communiste)

Abonnement annuel : 20 F - pli fermé: 34 F
Editions Programme, 20 rue Jean Bouton,
75012 - Paris

I N T R O D U C T I O N

Les luttes répétées des travailleurs immigrés pour des conditions de vie et de travail moins inhumaines appellent la *solidarité de classe inconditionnelle* de tout le prolétariat.

Il ne s'agit pas d'un devoir moral. La solidarité active de l'ensemble des travailleurs, quelle que soit leur nationalité, avec cette partie d'entre eux que le capitalisme mondial contraint à l'émigration, la lutte collective contre les restrictions mises à la liberté de déplacement, ainsi que contre les discriminations, le racisme et la répression qui frappent les travailleurs immigrés est une *nécessité vitale* pour toute la classe ouvrière. Sans cette solidarité, il est impossible de surmonter les divisions paralysantes entretenues par la bourgeoisie dans les rangs ouvriers, de forger l'*unité prolétarienne* indispensable pour se défendre efficacement contre le capital et pour préparer l'émancipation des travailleurs.

Cette lutte sera d'autant plus dure qu'elle se heurte non seulement à la répression bourgeoise sous toutes ses formes, mais à la criminelle *politique chauvine* des partis soi-disant "ouvriers" et des syndicats qu'ils dirigent. Ces directions opportunistes qui préconisent une "politique de contrôle de l'immigration" répondant aux "besoins du pays", c'est-à-dire du capital national, sont les mêmes qui se sont faites hier - et continuent à se faire - les complices de l'oppression impérialiste de l'Etat français et qui volent à son secours dans ses querelles de brigands avec les autres impérialismes. Ce sont les mêmes qui trahissent tous les jours les intérêts, même immédiats, de tous les travailleurs au nom de

la paix sociale et de l'entente entre les classes. La défense efficace du prolétariat - immigré ou non - est inséparable du combat contre cette politique de collaboration de classes, combat qui doit être porté partout où il y a des travailleurs, dans les syndicats comme hors des syndicats, dans les usines comme dans les quartiers, combat qui va dans le sens de la constitution d'un véritable *front de classe* contre le front uni de la bourgeoisie et l'opportunisme.

C'est une nécessité et un devoir élémentaire, pour le parti révolutionnaire, de participer dans la mesure de ses forces à toutes les luttes de défense de la classe ouvrière, en mettant en avant des revendications et des méthodes qui favorisent une défense efficace et renforcée et l' "union grandissante" des travailleurs. Cela suppose, en particulier, d'aider les prolétaires combattifs qui tendent, instinctivement, à se placer sur le terrain de la lutte de classe et de la solidarité prolétarienne, à abattre les obstacles qui se trouvent sur leur route et à rendre leur lutte plus tranchante, en dépassant les faiblesses et les oscillations de groupes qui, bien que nés en partie en réaction contre l'opportunisme, se refusent à rompre entièrement avec lui.

Cette brochure, qui rassemble quelques-uns des articles parus dans notre presse de mai 1973 à juillet 1975, vise à être, en même temps qu'un appel à la solidarité de classe avec les travailleurs immigrés, une contribution à cette indispensable tâche de clarification et d'orientation politique.

Septembre 1975

BOURGEOISIE, SOCIAL-IMPÉRIALISME ET IMMIGRATION

Une certaine agitation sociale commence à se dessiner contre la nouvelle réglementation de l'immigration des travailleurs en France, codifiée dans les circulaires du 24 janvier, du 23 février et du 5 septembre 1972, sur lesquelles les organisations syndicales et le PCF avaient fait un silence total, qui vient d'être rompu grâce à la réaction des ouvriers frappés par ces nouvelles dispositions.

Les « circulaires Fontanet-Marcellin » établissent que :

— l'autorisation de séjour d'un travailleur étranger en France est **directement** liée au contrat de travail passé entre l'employeur et le travailleur « dans la profession indiquée, pendant la durée (!) de validité, chez l'employeur signataire (!) ». Auparavant, les travailleurs immigrés recevaient pour commencer un permis de séjour de six mois ou d'un an, qui était renouvelable par période de trois ans : entre le début et la fin de chaque période, leur droit de séjour n'était lié ni à un patron ni à un travail effectif. Dorénavant, l'Etat aura le droit d'expulser tout travailleur qui se trouvera temporairement sans travail. La bourgeoisie française se donne ainsi le moyen d'intervenir immédiatement sur le marché du travail et en même temps un puissant moyen d'intimidation sur la masse des travailleurs immigrés, puisque le licenciement (que ce soit pour fait de grève, d'activité politique, ou de non acceptation des conditions imposées par le patronat concernant le travail et les salaires) peut entraîner immédiatement l'expulsion. La masse ouvrière immigrée étant ainsi rendue plus vulnérable, et donc plus susceptible d'accepter les conditions imposées par le patronat, celui-ci a, du même coup, le moyen d'exercer une pression plus forte sur le prolétariat « français » ;

— les emplois disponibles sont réservés en priorité aux travailleurs appartenant déjà au marché national de l'emploi (français ou étrangers) ; concrètement, aucune autorisation de travail demandée pour un étranger ne sera accordée sans que l'Agence pour l'Emploi ait eu connaissance du poste à pourvoir et ait pu proposer un candidat parmi les demandeurs d'emploi. Même en cas d'admission au travail ou de simple renouvellement, les travailleurs tombent sous le coup de la nouvelle disposition, et les demandes seront examinées en fonction de la situation de l'emploi. Donc, la nouvelle réglementation concerne aussi bien les futurs travailleurs immigrés que ceux qui sont déjà en place ;

— ce sera la police qui donnera en même temps le permis de séjour et de travail : elle aura donc la possibilité de contrôler étroitement à tout instant les emplois successifs, les périodes de chômage, maladies, etc., bref, la rentabilité du travailleur immigré ;

— la nouvelle réglementation soumet « désormais l'admission au séjour et au travail des intéressés à la justification par l'employeur (!) que leur hébergement est assuré dans des conditions décentes et à un prix normal ». Ainsi, la bourgeoisie garde le droit de loger directement le travailleur, ce qui accentue encore la dépendance des travailleurs immigrés à l'égard du patronat.

Ces dispositions de l'Etat ont maintenant provoqué certaines réactions tardives de la part des syndicats (CGT et CFDT) et du PCF, qui ont pris des positions prétendument « négatives » ou « opposées » à la nouvelle réglementation. Mais avant d'analyser ces réactions, nous examinerons (au-delà des aspects contingents sur lesquels nous reviendrons) le sens profond de ces nouvelles mesures qui touchent au fonctionnement même du capitalisme, aux intérêts tant immédiats que généraux de la classe ouvrière, et par conséquent à la politique du mouvement communiste. C'est ainsi que nous pourrions apprécier à leur juste valeur les positions prises par la bourgeoisie et par les organisations citées.

*

La nouvelle réglementation de l'immigration travailleuse montre bien que la masse des travailleurs déjà immigrés en France (plus de quatre millions, dont plus de deux millions d'actifs, ce qui représente plus de 10 % de la population active française, et donne une idée du pourcentage élevé des travailleurs immigrés dans la classe ouvrière où ils sont concentrés) constitue pour le capital une fraction importante de la partie flottante de la surpopulation relative (armée industrielle de réserve) résultant en régime capitaliste des transformations techniques dans les centres de l'industrie moderne (ateliers, usines, mines, etc.), qui ne cessent d'attirer et de repousser alternativement des travailleurs. L'Usine Nouvelle, organe patronal, le dit fort bien : « La présence de cette immigration donne à notre économie plus de souplesse, s'agissant de gens très mobiles, acceptant de changer d'entreprise, de régions, et le cas échéant, de devenir des chômeurs » (sic).

Mais il y a plus : en tant qu'émigrants potentiels vers les centres industriels, les travailleurs « étrangers », actifs ou chômeurs (et surtout les travailleurs agricoles, les paysans pauvres ou sans terre), des

pays exportateurs de main-d'œuvre (Italie, Portugal, Espagne, Maghreb, Turquie, Yougoslavie, Afrique noire, Antilles, etc.) constituent pour le capital mondial la plus grande fraction de la partie latente de l'armée industrielle de réserve, « dont on n'aperçoit l'étendue qu'aux moments exceptionnels où les canaux de décharge s'ouvrent tout grands ».

Le capital international ne pourrait pas fonctionner sans l'existence de ces esclaves salariés (actifs ou en puissance) ; l'impérialisme a organisé leur migration sur une vaste échelle, essayant comme il le doit à son époque, de planifier et de réglementer le marché de la marchandise force de travail. De plus, ils constituent une source inépuisable d'exportation pour les pays fournisseurs : il suffit de citer les déclarations du conseil des ministres tunisien qui a réprouvé les « menées » de grévistes de la faim en France contre la « circulaire Fontanet-Marcellin » et « le comportement irresponsable de ces malheureux candidats à l'emploi qui risquent de porter atteinte au prestige de la Tunisie et en tout cas indisposent les autorités françaises », c'est-à-dire qui « dévalorisent » cette marchandise d'exportation sur le marché international du travail ; dans le même sens, le directeur de l'Emploi de la Turquie vantait, en 1971, les « mérites » de la force de travail turque : « ... L'émigrant turc ne peut être comparé à aucun autre. Il est fort, sobre, discipliné. Pour lui, le travail est sacré. Jamais il n'est traître à celui qui lui permet de gagner son pain... On peut compter sur lui, il ne se livre pas aux mauvaises tendances. »

Véritables centres de la surproduction du capital à l'échelle mondiale, les pays impérialistes provoquent des migrations fantastiques de la main-d'œuvre. De cette migration internationale, le capitalisme tire non seulement une partie de la force de travail qui valorisera son capital, mais encore des avantages inappréciables, étant donné que ses « responsabilités nationales » à l'égard des immigrés sont minimes ou de pure forme. Que l'on pense au droit qu'a l'Etat de les expulser pour « détendre » à l'intérieur de ses frontières la situation sociale, pour contrecarrer leur activité politique ou simplement syndicale.

En outre, comme l'affirme encore L'Usine Nouvelle, « l'immigration est encore fructueuse dans la mesure où elle permet à notre pays d'économiser une partie des frais

d'éducation (assumés dans le pays d'origine) et de mieux équilibrer les charges de la nation : jeunes, les immigrés apportent souvent plus de cotisations qu'ils ne reçoivent de prestations ». Par ailleurs, le salaire étant déterminé socialement, le capitalisme a réussi à disposer au sein même des pays « développés » d'une main-d'œuvre dont la force de travail est payée d'après des conditions de vie inférieures à celles du salarié moyen des pays impérialistes.

Si l'on ajoute son absence totale de tradition de lutte collective, on conçoit facilement l'intérêt qu'a le patronat à recruter et à provoquer la rotation rapide de cette immigration inépuisable qui est — au début de son séjour tout au moins — relativement soumise et dépendante à l'égard du patronat.

L'entassement de la population immigrée dans des quartiers insalubres, dans les bidonvilles et chez les « marchands de sommeil », l'absence presque totale pour eux des « garanties » dont « jouit » une grande partie du prolétariat « autochtone », font que cette **partie très importante de la classe ouvrière** en France et dans les pays impérialistes en général (elle forme 20 % des ouvriers industriels, 30 % des ouvriers du bâtiment et des travaux publics) constitue en même temps une grande partie de ce prolétariat « non aristocratique » que Marx décrit dans *Le Capital*.

Ce que le prolétariat irlandais était pour l'Angleterre du XIX^e siècle, les prolétaires des régions arriérées le sont aujourd'hui pour les pays impérialistes.

Au moyen de la nouvelle réglementation, la bourgeoisie s'attaque à l'ensemble de la classe ouvrière, en frappant d'abord sa partie la plus vulnérable. Le prolétariat immigré se voit enlever avant tout l'assurance de rester sur le marché du travail pour une durée déterminée. Si la bourgeoisie française lui enlève cette « garantie » qu'elle avait dû lui concéder pendant le « boom » économique de l'après-guerre, cela tient d'une part à la prolétarianisation accélérée des classes moyennes dans ce pays, à l'incertitude face à l'évolution économique internationale et, finalement, à la volonté de la bourgeoisie de briser toute combativité ouvrière : elle se donne dans ce but les moyens de frapper les travailleurs immigrés combattifs et aigüise ses armes pour tenter d'utiliser les immigrés — sur lesquels pèse encore plus l'insécurité de la condition prolétarienne — contre les travailleurs français. La bourgeoisie vient de se donner les moyens de mener « dans le cadre de la légalité » une offensive anti-prolétarienne quand la situation, tant économique que sociale et politique, deviendra plus critique.

« Diviser pour régner », telle est la devise de la classe capitaliste, dont la domination se consolide par la concurrence que les ouvriers se font entre eux, concurrence qui est

suscitée par le capitalisme et attisée par les mesures de l'Etat bourgeois. Le mouvement prolétarien ne pourra reforge sa force révolutionnaire que dans une lutte sans merci et sans trêve contre l'ensemble de ces facteurs de division et de morcellement de la classe ouvrière.

Parmi ceux qui prétendent combattre ce nouveau règlement, le PCF, la CGT et la CFDT offrent un exemple parfait de la politique du social-impérialisme et du social-chauvinisme, c'est-à-dire du socialisme en paroles et du pro-impérialisme et du chauvinisme de fait.

En particulier, après une série d'entretiens intersyndicaux qui ont eu lieu au mois de février 1972, la CGT et la CFDT ont mené pendant les premiers mois de l'année 72 une « campagne » concernant les travailleurs immigrés (dont la caractéristique la plus remarquable fut le silence presque total qui l'a entourée, et au cours de laquelle rien n'a été dit à propos des circulaires déjà en vigueur).

Etudions donc leur plateforme revendicative commune concernant deux problèmes majeurs : les conditions d'introduction, de séjour et de travail, et la question du logement, plateforme qui devrait, à leur avis, résoudre les problèmes des travailleurs immigrés.

Le mouvement communiste affirme, lui, comme une position de principe, que tous les problèmes qui concernent l'ensemble de la classe prolétarienne doivent trouver leur solution dans sa lutte contre le capitalisme, contre la bourgeoisie et son Etat, donc sur le terrain de la lutte de classe. Ces messieurs, au contraire, prétendent la trouver dans la collaboration avec la bourgeoisie. Dans leur plateforme figure en effet la revendication suivante :

« Création d'un organisme national tripartite, avec droit de regard des organisations syndicales représentatives sur l'ensemble de la politique de l'immigration.

« Le recrutement des travailleurs immigrés doit s'effectuer sur la base de contrats de recrutement et d'introduction en France des travailleurs immigrés et de leurs familles.

« Le recrutement des travailleurs immigrés doit s'effectuer sur la base de contrats de travail établis préalablement à l'introduction... » car — comme il est dit dans les **Principes Fondamentaux** de leur plateforme — la politique d'immigration « doit correspondre aux besoins économiques réels du pays ».

Que le lecteur apprécie le raisonnement du socialisme petit-bourgeois, c'est-à-dire de l'opportunisme : pour lui l'exploitation effrénée des prolétaires immigrés est due aux conditions qui entourent leur arrivée en France : marchands de papiers, intermédiaires de toutes sortes, toute-puissance du patronat vis-à-vis des travailleurs isolés. Leur « solution » est donc « simple » : il suffirait qu'un organisme « public » recrute le

travailleur — suivant le besoin économique strict (?) du pays — et qu'il se charge des conditions du contrat et de l'introduction. La CFDT a répondu elle-même à une telle proposition, en écrivant dans sa brochure intitulée **Document de la Commission des Travailleurs Immigrés** (juillet 1972) :

« dans la pratique, le contrat d'introduction livre le travailleur pieds et poings liés à son employeur. En effet,

— si celui-ci a payé le voyage du travailleur (...) il le lui fait rembourser largement à coup de bas salaires ou d'heures supplémentaires. Or, tant que le contrat a cours, le travailleur n'a aucun moyen pratiquement de le remettre en cause ;

— si le contrat n'est pas respecté (salaires...), le travailleur n'ose pas bouger puisqu'il n'a d'autorisation de travail en France que dans cet emploi et chez cet employeur ;

— en cas de licenciement, le travailleur se trouve en France sans papiers... il doit par lui-même trouver un employeur qui l'engage (dans la même profession) pour pouvoir demander la transformation de son contrat en carte de travail. La gravité du risque entraîne la docilité devant toute menace ; on n'ose rien refuser. »

Or la revendication des syndicats est justement la **généralisation** de cette sorte de contrat d'introduction qui, pratiquement, ne laisse pas la moindre latitude à l'ouvrier dans le choix de son patron.

Il en va de même pour le logement : constatant les terribles conditions matérielles d'hébergement des travailleurs immigrés, les syndicats, au lieu de promouvoir une action syndicale collective qui permettrait de vendre plus cher la force de travail, réclament que les employeurs soient « mis dans l'obligation de fournir aux immigrés un logement décent, à un loyer convenable ».

Laissons encore une fois à la CFDT le soin de répondre. Dans la brochure déjà citée, en critiquant la nouvelle réglementation, elle affirme que dorénavant « tout contrat d'introduction et de régularisation doit être accompagné d'une attestation de logement. Cette preuve de logement, c'est à l'employeur qu'on la demande. Pour faire participer les employeurs au coût du logement des travailleurs, on pousse à la généralisation du logement de fonction avec toutes les dépendances qu'il représente ». **Mais que demandent donc d'autres les syndicats ! ?**

Il n'est donc pas étonnant que la CGT ait trouvé des aspects positifs dans ces circulaires en ce qui concerne le **contrat obligatoire et le logement** (cf. « L'Humanité » du 20-3-73). Par ailleurs, la liaison entre la carte de séjour et le contrat de travail avait déjà été défendue par le PCF, qui, par l'intermédiaire de Georges Gosnat, revendiquait « la concordance entre l'autorisation de séjour et l'octroi d'un contrat de travail par l'attribution au travailleur étranger d'une carte de séjour de résident ordinaire, **valable seulement deux ans** » ! (*Le Monde*, 10-11 janvier 1971.)

Au nom des intérêts matériels des travailleurs immigrés, les organisations syndicales et le PCF prétendent lutter contre l'immigration « sauvage » dans laquelle ils veulent voir la source de l'exploitation effrénée des immigrés, et réclament une immigration organisée « rationnellement ». Ceci suppose que les travailleurs immigrés cherchent du travail dans les pays étrangers pour avoir « une vie meilleure », ce qui est le point de vue du philistin petit-bourgeois : les travailleurs migrants suivent le capital acheteur de leur force de travail, car sans lui ils ne peuvent survivre, étant démunis de tout autre moyen d'existence ; ils sont contraints d'émigrer par le capitalisme lui-même.

Tout en le niant **en paroles**, la CGT, la CFDT et le PCF rejoignent dans les faits la position la plus réactionnaire et antiprolétarienne, qui affirme que ce sont les travailleurs immigrés qui ôtent le travail des mains des ouvriers français au chômage. Ce qui les amène naturellement à revendiquer de façon plus ou moins masquée la limitation de l'immigration. La CGT n'y va pas par quatre chemins, et dans sa résolution sur l'immigration du 38^e Congrès de 1972, elle affirme que « tandis que la situation de l'emploi ne cesse de se dégrader, pouvoir et patronat ont fait massivement appel à la main-d'œuvre immigrée au cours des deux dernières années et le VI^e Plan prévoit l'entrée en France de 600.000 immigrés » !

Depuis plus d'un siècle, le marxisme a montré que ce ne sont pas les prolétaires qui provoquent le chômage des autres prolétaires, mais que c'est le capitalisme qui — de par sa nature — engendre l'armée industrielle de réserve :

« Que l'accroissement naturel de la classe ouvrière ne suffise pas aux besoins de l'accumulation nationale, et qu'il dépasse néanmoins les facultés d'absorption du marché national, cela paraît impliquer une contradiction, mais elle naît du mouvement même du capital, à qui il faut une plus grande proportion de femmes, d'enfants, d'adolescents, de jeunes gens que d'hommes faits. Semble-t-il donc moins contradictoire, au premier abord, qu'au moment même où des milliers d'ouvriers se trouvent sur le pavé, l'on crie à la disette de bras ? Au dernier semestre de 1866, par exemple, il y avait à Londres plus de cent mille ouvriers en chômage forcé, tandis que, faute de bras, beaucoup de machines chômaient dans les fabriques du Lancashire... On comprend donc toute la sottise de la sagesse économique (garde à vous MM. les opportunistes !) qui ne cesse de prêcher aux travailleurs d'accommoder leur nombre aux besoins du capital. Comme si le mécanisme du capital ne le réalisait pas continuellement, cet accord désiré, dont le premier mot est : création d'une réserve industrielle, et le dernier : invasion croissante de la misère jusque dans les profondeurs de l'armée active du travail. » (Le Capital.)

Peu importent les arguments « humanitaires » invoqués par ces organisations pour justifier leurs positions politiques à ce sujet ; peu importe la diversité de leurs nuances de principe. En pratique, toutes leurs justifications et leurs principes expriment leur alignement politique sur la bourgeoisie et ne peuvent masquer leur collaboration à la division de la classe ouvrière, à la concurrence entre prolétaires, leur trahison des intérêts de l'immense masse des ouvriers. Voilà le socialisme en paroles et le pro-impérialisme en fait.

Cette opposition politique des organisations syndicales et du PCF à la masse des travailleurs immigrés n'est que le reflet de l'opposition entre l'aristocratie ouvrière et la masse prolétarienne « non aristocratique », dont fait partie l'armée industrielle de réserve.

La preuve qu'il ne s'agit pas là d'un antagonisme national ou racial est fournie par l'Italie, où les syndicats et le PC national proposent des « réformes de structures » pour empêcher la migration vers le Nord industriel des énormes masses de sans-réserves méridionales, contraints d'émigrer à la recherche de travail : au lieu de chercher l'unité du prolétariat contre le capitalisme, ils demandent à collaborer avec la bourgeoisie.

Les représentants politiques et syndicaux de cette aristocratie ouvrière font de la collaboration des classes la clé de voûte de la défense des privilèges de catégorie. La bourgeoisie impérialiste peut en effet facilement enchaîner à son char de classe cette couche de salariés dont les privilèges, les « garanties » et les « réserves », dépendent du succès politique de leur bourgeoisie sur le marché et dans la concurrence internationaux. Engels le disait déjà en 1882 de l'aristocratie ouvrière anglaise.

Essayant de conserver leurs privilèges, ces courants prennent parti pour les intérêts bourgeois contre les prolétaires les plus frappés par le capitalisme : il s'agit là d'un principe de l'opportunisme social-démocrate, principe qui se trouve concrétisé dans la défense de « l'intérêt national », de la hiérarchie des salaires, et aujourd'hui dans la défense camouflée de la politique bourgeoise vis-à-vis des travailleurs immigrés. N'est-il pas suffisamment éloquent que le **nec plus ultra** du programme que l'opportunisme offre aux travailleurs soit, non pas l'abolition du salariat, mais — à travers la « formation professionnelle » — la perspective de s'intégrer à l'aristocratie ouvrière ?

Socialistes en paroles, pro-impérialistes et chauvins en fait, ces vendus constituent la principale entrave que la lutte pour l'émancipation prolétarienne a rencontré, rencontre et rencontrera au sein même du prolétariat.

La lutte des prolétaires contre la nouvelle réglementation ne répond nullement à l'aspiration de faire valoir « les droits de l'homme », comme l'ont prétendu certains, mais au besoin prolétarien de ré-

sistance contre le capitalisme. Il s'agit là de ce même besoin qui devra conduire, à travers l'ensemble des antagonismes de classe, et une âpre bataille pour surmonter la concurrence parmi les ouvriers, à l'unification prolétarienne par-dessus les intérêts de catégories, à la reconstitution de la force révolutionnaire mondiale du fossoyeur du capitalisme.

Car contrairement au socialisme petit-bourgeois, le mouvement communiste ne prétend pas liquider les antagonismes de classe et les multiples formes de l'oppression capitaliste au moyen de la collaboration avec l'Etat et les institutions bourgeoises ; il se propose de liquider l'ensemble de la société capitaliste avec tout son cortège d'exploitation, et les classes sociales elles-mêmes, au moyen de la lutte de classe que provoquent ces antagonismes eux-mêmes.

Le Prolétaire N°151

28 mai 1973

REUNION PUBLIQUE A PARIS : « BOURGEOISIE, SOCIAL-IMPERIALISME ET IMMIGRATION »

Une réunion sur ce thème (traité dans un article du *Prolétaire* n° 151) s'est tenue à Paris le 18 mai 1973. L'exposé a souligné deux points essentiels :

1) L'immigration n'est pas un problème **original** réclamant une solution **spécifique** par des réformes au sein de la société capitaliste. Contre tous les courants qui en font un problème « particulier », l'exposé a montré en citant des textes de Marx, Engels, Lénine, et en rappelant les données historiques de la question, que pour les marxistes, la condition d'immigré n'est pas une caractéristique essentielle et discriminante au regard de la lutte des classes, mais la forme que prend un phénomène fondamental de la production capitaliste, illustrant ses lois permanentes. Etre immigré signifie la même chose qu'être méridional en Italie, noir aux U.S.A., Irlandais dans l'Angleterre industrielle du XIX^e siècle, rural prolétarisé dans tous les pays en cours de développement capitaliste. C'est constituer la couche la plus exploitée du prolétariat, indispensable aujourd'hui comme hier, comme force productive et comme armée de réserve, au fonctionnement du capitalisme, qui exige à la fois une consommation toujours accrue de force de travail et le chômage d'une partie de cette force.

L'élargissement par-dessus les frontières nationales et à l'échelle mondiale du phénomène de la vente de la force de travail confirme la thèse marxiste de la misère et de l'insécurité croissantes qu'entraîne le développement du capitalisme. L'immigration donne à la bourgeoisie des pays exploités de main-d'œuvre, avec la complicité des **bourgeoisies exportatrices**, y compris dans les pays dits « socialistes », des moyens accrus, mais **classiques**, de faire pression — en jouant sur la peur de l'expulsion, l'ignorance de la langue, la situation « illégale » créée par le capi-

talisme lui-même, l'absence d'organisation — sur une large catégorie ouvrière, et par là-même sur l'ensemble de la classe ouvrière. Mais, en même temps, l'immigration amplifie les contradictions du capitalisme, fait entrer de force les masses d'ouvriers qu'elle surexploite dans le tourbillon du capital mondial : c'est pourquoi, contre le défaitisme de la lamentation humanitaire, on a rappelé, comme Lénine l'avait fait en 1913 dans un article sur **Le capitalisme et l'immigration des ouvriers**, que « seuls les réactionnaires peuvent se boucher les yeux devant la signification **progressive** de cette moderne migration des peuples ».

2) Alors que l'analyse marxiste montre l'identité des intérêts historiques des prolétariats « européens » et du prolétariat immigré, alors que les luttes des ouvriers immigrés en Allemagne, en Suisse, en France, dans les dix dernières années, se placent spontanément sur le terrain des intérêts communs de la classe, le P.C., la C.G.T., la C.F.D.T. — et plus généralement, l'opportunisme mondial — défendent, sous la phrase internationaliste et humanitaire, le même programme de soi-disant « rationalisation de l'immigration » et d'« adaptation de la main-d'œuvre aux besoins réels » de l'économie nationale, que celui de la bourgeoisie. Les piliers de ce programme sont : la défense de l'intérêt national — l'appel à l'Etat du capital pour résoudre pacifiquement et dans les limites d'un seul pays les contradictions du capital — le sacrifice des intérêts **immédiats des couches prolétariennes** les plus défavorisées et des intérêts historiques du prolétariat dans son ensemble à la défense des privilèges de l'aristocratie ouvrière des grands impérialismes occidentaux. Ainsi, il n'y a pas de lutte conséquente contre la bourgeoisie qui ne **doive** s'accompagner d'une démarcation complète — politique, organisa-

tionnelle, tactique — avec l'opportunisme, telle qu'elle a été menée dès l'origine par Marx et Engels contre Proudhon, par Lénine contre le social-chauvinisme et le social-impérialisme dans la Deuxième Internationale, et enfin par la Troisième Internationale dans ses deux premiers congrès.

On n'a donné dans l'exposé que les grandes lignes de la critique des positions des divers groupes qui essaient d'encadrer les luttes des immigrés, en particulier contre la circulaire Fontanet. Cette critique découle des positions rappelées plus haut : l'unification des luttes ouvrières, en particulier des luttes des immigrés avec celles de tout le prolétariat, passe par la lutte contre l'opportunisme. Or, quand ils ne se contentent pas de répondre au chauvinisme de l'opportunisme par un particularisme et un nationalisme **retournés** (« gardons à chaque lutte ses traits originaux » : les noirs, les jaunes, les bretons, les femmes, les jeunes doivent rester « entre eux » au nom de la démocratie qui veut que chacun « autogère ses propres luttes »), qui aboutissent exactement à la même **division de la classe**, ces groupes ne cessent de jeter d'une façon ou d'une autre des ponts vers l'opportunisme : dans leurs programmes, démocratiques, bornés au « socialisme dans un seul pays », comme dans leurs mots d'ordre (défense de la liberté d'expression, lutte pour les droits de l'homme et non lutte de classe), ou dans leur tactique (comités de lutte interclassistes, appel à la bonne volonté de la « population », etc...). Par leur immédiatisme, leur soi-disant apolitisme, les illusions démocratiques qu'ils répandent, leur étroitesse nationaliste, volontaire ou non, ces groupes ramènent en définitive les forces saines de la classe ouvrière sous le joug politique de l'opportunisme. Ils sont un des obstacles à la constitution de l'armée mondiale du prolétariat.

Le Prolétaire N°152

11 au 24 juin 1973

Tract distribué en juin 1973

FACE À LA REPRESSION CONTRE LES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS, UNE SEULE ARME, LA LUTTE DE CLASSE

Le capitalisme mondial se procure dans les pays "sous-développés", si besoin par la force, les millions de prolétaires dont il a besoin pour accroître ses profits. Mais chaque période de "prospérité" est suivie d'une crise, c'est la loi du système capitaliste. Les difficultés économiques qui apparaissent actuellement, et dont une des conséquences immédiates est la réduction de l'immigration, ne sont que le prélude à une crise cent fois plus profonde qui mettra en chômage des millions d'ouvriers.

Le capitalisme commence par attaquer la fraction la plus vulnérable du prolétariat, celle des travailleurs étrangers. La bourgeoisie française couvre les agresseurs des immigrés et décide les expulsions : elle prétend régler l'immigration "dans l'intérêt de l'économie nationale et des immigrés eux-mêmes", sous prétexte de leur garantir des conditions minimum d'accueil et d'hébergement. Mais les circulaires Fontanet-Marcellin n'ont pas touché aux conditions indignes dans lesquelles vivent et travaillent les immigrés : elles les ont simplement aggravées en leur imposant des contrôles policiers supplémentaires et en les soumettant plus étroitement aux patrons, en liant contrat et carte de séjour.

Les gouvernements des pays exportateurs de main-d'oeuvre qui profitent de son exploitation et la négocient avec les bourgeoisies impérialistes, interviennent (comme en Janvier à Marseille) pour essayer de contenir la révolte de leurs ressortissants, dénoncent parmi eux les "meneurs" et collaborent à leur expulsion en cas de remous violents.

L'action anti-prolétarienne de la bourgeoisie se place sur un terrain général de classe, et la réaction des travailleurs immigrés, leurs tentatives de riposte, si embryonnaires soient-elles, constituent une source d'énergie de lutte nécessaire et inséparable de la défense aujourd'hui, de l'attaque demain contre la classe capitaliste. Son organisation, son affermissement et sa généralisation ne peuvent trouver de base effective que dans une orientation qui fasse ressortir - à travers même le caractère spécifique de cette lutte - que c'est un problème qui concerne l'ensemble de la lutte entre la classe exploiteuse et la classe exploitée, qu'il s'agit d'une des vicissitudes de la guerre - ouverte ou larvée - entre les classes, qu'il s'agit d'une riposte ouvrière sur un front qui se place à l'intérieur d'un champ de bataille générale où la bourgeoisie agit centralement, sans pitié, munie d'énormes ressources matérielles et organisatives. Seule une riposte placée sur ce terrain de lutte de classe, libre de toute sorte d'illusions "humanitaires" et interclassistes (la "charité" petite-bourgeoise ou chrétienne) peut rendre effective cette énergie fournie par la volonté des travailleurs immigrés de réagir contre l'attaque de la bourgeoisie, et trouver un terrain commun à l'ensemble des prolétaires ; seule une telle orientation peut faire de ces réactions un épisode de la lutte de classe contre la bourgeoisie, et non une expression de désespoir sans lendemain.

Car les travailleurs étrangers répondent naturellement aux attaques de la bourgeoisie par des grèves et des manifestations. Et les grands partis et syndicats opportunistes, PC et CGT en tête, mettent tout en oeuvre pour saboter ces mouvements : ils s'efforcent de dévier toute protestation réelle vers des pétitions humanitaires ; ils sont capables de rassembler des centaines de milliers de personnes pour la défense de la république tricolore, mais pas un chat quand des immigrés se battent pour survivre. Leur programme, c'est textuellement, dans la Charte de l'immigration que la CFDT a signée avec la CGT, le contrôle de l'immigration par l'Etat "conformément à l'intérêt national" et la régularisation de la situation des immigrés déjà là avant toute nouvelle entrée, ce qui est exactement la politique officielle de la bourgeoisie. D'ailleurs, le PCF n'a-t-il pas dès 67 proposé une loi de contrôle de l'immigration dont le contenu était identique à celui des circulaires actuelles ?

Dans la lutte d'aujourd'hui, comme l'année dernière à Ménilmontant, leur travail de sabotage est puissamment aidé par ceux qui, après avoir poussé les ouvriers menacés à la grève de la faim (forme désespérée de la lutte qui la confine dans la protestation humanitaire), empêchent maintenant par tous les moyens, sous prétexte de l'"urgence", la clarification politique ; ils détournent l'action de tout terrain de classe en sacrifiant tout au soi-disant "concret" et au "soutien le plus large de l'opinion" c'est-à-dire à de vaines recettes interclassistes et pacifistes, inspirées en réalité de la pire politique, celle de la collaboration de classe ; ils interdisent que soit démasqué le rôle véritable des organisations opportunistes, et plient le mouvement aux décisions des bonzes PC-PS, qui peuvent tranquillement signer les appels, décommander les manifestations pour raisons électorales, tabasser dans leur meeting de "soutien" les ouvriers en lutte qui essaient d'intervenir.

La seule façon de lutter contre la surexploitation, la répression et le racisme est d'organiser la lutte commune de tous les prolétaires sur la base de leurs intérêts communs de classe contre l'exploitation qui frappe en priorité les couches ouvrières les plus démunies, sans tenir compte de la couleur ni de la nationalité. Cela exige que soient combattus sans relâche tous les réformistes et opportunistes agents de la bourgeoisie parmi les prolétaires : c'est ainsi, au travers des luttes, que pourra s'effectuer l'unification révolutionnaire de classe qui suppose la reconstitution du parti communiste mondial.

CONTRE TOUTE CONDITION SPÉCIALE D'EXPLOITATION (carte de travail ou contrats limitatifs) D'UNE COUCHE DES PROLÉTAIRES QUE LE CAPITAL OPPRIME.

GUERRE AU CAPITALISME, AUX ETATS QUI EN SONT LES GARDIENS, SOLIDARITÉ INTERNATIONALE DE CLASSE DE TOUS LES EXPLOITÉS, ET POUR CELA, LUTTE SANS MERCI CONTRE LES SOCIAL-CHAUVINS, DÉFENSEURS DE L'INTÉRÊT NATIONAL ET DE LA PAIX SOCIALE !

POUR L'ABOLITION DU SALARIAT ! POUR LE COMMUNISME !

PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS !

Parti Communiste International
(Le Prolétaire. Programme Communiste)

Face à la répression contre les travailleurs immigrés, une seule arme, la lutte des classes !

Ce que la bourgeoisie de droite et de gauche appelle le « racisme » est, chez les travailleurs, le produit matériel de la concurrence entre différentes couches, toutes, mais inégalement, exploitées par le capital ; de la part de la bourgeoisie, c'est une arme qu'elle utilise en plus de la concurrence « naturelle » entre prolétaires suscitée par le capitalisme, pour opposer entre elles ces différentes couches et les détourner de la révolte contre le mode de production qui les écrase et contre l'Etat qui le défend. Cette forme particulière de la concurrence atteint son paroxysme dans les conditions de l'impérialisme, qui permet d'une part l'afflux dans les pays impérialistes développés d'un prolétariat démuné, et d'autre part la constitution d'une aristocratie ouvrière prête à se faire complice de sa propre bourgeoisie pour préserver ses maigres privilèges.

Le fait divers qui, à Marseille, a servi de prétexte à un début de pogrome contre les immigrés, a été préparé localement par les « chasses à l'arabe » et la motion du conseil municipal de Toulon, datée du 10 août 1973, « demandant instamment au gouvernement d'assurer un contrôle rigoureux de ces travailleurs étrangers », de « refouler tous ceux qui ne viennent dans notre pays que pour, sans contrepartie, abuser dans tous les domaines de la générosité française, entraînant des charges anormales pour les contribuables de notre cité », et surtout, — ce qui est exactement le programme de l'Etat et des « partis de gauche » — de « refuser la carte de séjour à ceux qui ne justifieraient pas d'un contrat de travail » et de « donner les moyens à des sociétés coopératives de réaliser des cités décentes pour les travailleurs étrangers ».

Le « socialiste » Defferre tient le même langage : il invoque un « seuil de tolérance » entre les communautés, et ne peut imaginer d'autre solution que l'intervention de l'Etat pour limiter les concentrations d'étrangers et assurer la sécurité. Le P.C.F. et la C.G.T. n'ont pu faire autrement que de décommander la manifestation pour la « protection » des tramnots, dont le sens objectif ne pouvait être que l'appel à une répression accrue sur les travailleurs immigrés, allant dans le sens des mesures de contrôle politique comme la circulaire Fontanet ou le projet Gorse. Mais leurs positions politiques générales et leur action ne peuvent qu'alimenter ces réactions racistes qu'ils réprouvent platoniquement. « Qu'il y ait un problème de l'immigration, qui pourrait le nier ? », écrit L'Humanité du 27-8-73. « Mais il est intolérable de lier ainsi l'un à l'autre. Et plus scandaleux encore est le fait de voir aujourd'hui hurler contre l'immigration sauvage ceux qui ont tout fait pour l'encourager en d'autres temps ». Quelle différence avec Le Figaro, organe de la bourgeoisie française consciente de ses intérêts généraux de classe, qui remarque : « On peut déplorer une certaine imprévoyance de la politique d'immigration, une trop forte proportion de travailleurs étrangers dans les grandes agglomérations industrielles ; l'insuffisance des structures d'accueil pour permettre une vie décente. Il ne faudrait pas pour autant prendre le prétexte d'un fait divers pour se livrer à des manifestations purement racistes » ?

La seule façon de « lutter contre le racisme » est d'organiser la lutte commune de tous les prolétaires sur la base de leurs intérêts de classe contre l'exploitation qui frappe en priorité les couches ouvrières les plus démunies, quelle que soit la couleur de leur peau et leur estampille nationale. En réclamant à grands cris de l'Etat bourgeois la réglementation de l'immigration dans le respect de l'intérêt national (voir son projet de loi de 1967 et la « Charte de l'immigration » mise au point par la C.G.T. et la C.F.D.T.), et en détournant vers l'appel à l'impuissante opinion publique la résistance des ouvriers immigrés contre la circulaire Fontanet, qui, bien qu'embryonnaire, se plaçait sur un terrain de classe, l'opportunisme contribue à livrer désarmés les ouvriers étrangers aux coups non seulement de la « droite extrémiste », mais de l'Etat bourgeois lui-même.

On ne combat pas l'oppression des travailleurs immigrés par l'appel aux bons sentiments de toutes les couches sociales. On la combat dans une lutte matérielle contre l'Etat et ses mesures de division, inséparable de la lutte contre l'opportunisme ; on la combat dans une lutte contre toutes les entraves à l'unification du prolétariat et à la constitution de sa force de classe, seule capable à son tour d'obtenir, par la destruction de l'Etat du capital, la fin d'une exploitation dont aucune « loi anti-raciste » bourgeoise ne pourra supprimer ni les causes ni les effets.

**

Une grève des travailleurs immigrés d'une grande ampleur vient de déferler sur la région marseillaise. C'est une manifestation de protestation et de révolte contre la répression policière et les attentats racistes dont elle s'est accompagnée. Ce mouvement n'a pas seulement été dénoncé par les autorités algériennes qui, de façon naturelle, sont la main dans la main avec l'Etat français contre les travailleurs. Il a été également stigmatisé par l'Union Départementale C.G.T. : « Certains groupuscules essaient d'entraîner les immigrés à des actions qui les isoleraient... » (Le Monde du 5-9-73).

Est-il meilleure démonstration que la défense des travailleurs ne peut se faire que sur le terrain de la force et que ceux qui prétendent donner comme armes à la lutte prolétarienne celles de la mythologie démocratique ne font que la trahir ?

Le Prolétaire N°156

10-23 septembre 1973

La mystification de l'antiracisme démocratique

Pendant que l'oppression policière, le chantage à l'expulsion, les assassinats d'immigrés commis en toute impunité continuent à susciter la réaction ferme, mais tragiquement isolée des travailleurs étrangers (grèves de la région parisienne le 14 septembre, après les grèves de trois jours lancées dans le Midi), le P.C., la C.G.T. et les autres opportunistes s'activent aussi à leur manière.

La C.G.T. dénonce ces grèves comme risquant d'aggraver un isolement auquel elle contribue par toute sa politique ; la C.F.D.T. toujours jésuite « se déclare solidaire dans la mesure où les formes d'action se limitent à des arrêts de travail et des assemblées générales sur les lieux de travail », révélant ainsi le sens conservateur de son culte du « lieu de travail » et des « actions dans le cadre de l'entreprise ». Une délégation du P.C.F. a rendu visite au ministre du travail, et constaté que le ministre « a reconnu le sérieux des problèmes posés par la délégation » (*L'Humanité* du 13-9-73) et qu'il « a paru sensible à l'insistance avec laquelle la délégation lui a montré la nécessité et l'urgence d'un statut des travailleurs immigrés, ainsi que des propositions avancées pour l'amélioration du sort de ces travailleurs, le respect de leur dignité et la lutte indispensable contre le racisme ». Entre partisans d'un contrôle de l'immigration par l'Etat du capital dans le respect de l'« intérêt national », on ne peut que se comprendre... Quant à la « lutte indispensable contre le racisme », un large chœur de bien-pensants unit, de Pompidou aux sociaux-démocrates de tout poil, tous ceux qui veulent bien mener contre les « préjugés », une « lutte d'idées »... à condition qu'elle ne lèse pas les intérêts tricolores et ne touche pas aux rapports de classe.

Les groupes « gauchistes » qui se réclament du marxisme donnent aussi dans la mystification de l'antiracisme démocratique. Ainsi, en dénonçant dans son numéro du 4 septembre l'« imbécillité » du racisme, en affirmant que « les racistes ne sont qu'une infime minorité et doivent se sentir isolés », *Lutte Ouvrière* donne à fond dans la vision bourgeoise qui transforme tous les phénomènes inhérents au capitalisme (comme la concurrence entre les ouvriers en général, et ce produit matériel de l'impérialisme qu'est l'opposition de l'aristocratie ouvrière à un prolétariat immi-

gré surexploité) en « états d'âme » (la « mentalité colonialiste », l'« attitude raciste »), et qui prétend ensuite que ce sont ces idées qui déterminent l'alignement des forces sociales. Les remèdes sont dignes de l'analyse du mal : contre « ceux qui tiennent ouvertement des propos racistes, et à plus forte raison qui se livrent à des gestes hostiles vis-à-vis des travailleurs immigrés », on propose « la mise au ban de l'opinion des travailleurs, voire s'il le faut l'anéantissement » (la vantardise sur la violence des moyens ne rachetant nullement la naïveté démocratique des fins...) ; le « Pacte d'action anti-raciste » signé par une quinzaine d'organisations d'extrême-gauche, précise : « Dans les localités, les quartiers populaires, les commerçants racistes, les fonctionnaires racistes, les patrons et les élus racistes doivent être dénoncés publiquement et boycottés », et *Lutte Ouvrière* commente (n° du 11 septembre) : « La tâche de l'heure, c'est de dénoncer et d'isoler les racistes partout où ils se trouvent et de les contraindre au silence. Il faut en outre organiser le boycott des individus racistes et des établissements où les propos xénophobes sont monnaie courante ». Autant proposer le boycott et la mise en quarantaine de tous les individus influencés par l'idéologie bourgeoise !

Ces lubies d'« éclaireurs de consciences » ne sont pas inoffensives politiquement. De façon consécutive, puisque toute sa perspective élude la nécessité de l'affrontement avec l'Etat, L.O. demande dans le même article, que soient séparées la lutte pour « mettre les racistes au ban de la société » (*sic!*), et la lutte contre la circulaire Fontanet, qu'elle envisage ainsi : « Il est possible dès maintenant de mettre sur pied des collectifs d'avocats chargés de ces problèmes [la régularisation de la situation administrative des immigrés], de lancer auprès de petits commerçants et d'artisans de gauche, une grande campagne pour collecter des certificats de travail de complaisance qui pour-

raient être utiles dans de nombreux cas. Et pourquoi des militants syndicaux, des avocats, des personnalités locales ne prendraient-ils pas part à la défense des travailleurs immigrés ? (...) De telles initiatives soutenues et popularisées à l'échelle nationale par des intellectuels connus, des écrivains, des artistes, des militants politiques, non seulement auraient de bonnes chances, à court terme, d'enrayer la machine administrative, mais auraient aussi l'avantage d'annoncer clairement au gouvernement qu'une partie non négligeable de l'opinion est prête à tout faire pour baffouer sa circulaire scélérate ». Cette conception qui remplace la lutte des ouvriers de toutes origines nationales contre des mesures qui visent à affaiblir le prolétariat tout entier, par une croisade d'idées visant à convertir les individus de toute classe, et par des mesures d'assistance dans l'esprit traditionnel de la philanthropie bourgeoise, aboutit à dissoudre la force de classe même embryonnaire qui se constitue à travers ces luttes dans un front, de tous les bien-pensants obligatoirement soumis à la direction bourgeoise.

L'antiracisme démocratique ne manque pas de se référer à la soldisant « croisade contre le fascisme » de la seconde guerre mondiale : « Le racisme doit se combattre tout comme son frère jumeau le fascisme... ». Si seule la sottise démocratique petite-bourgeoise peut voir des « frères jumeaux » dans un produit matériel et idéologique de l'impérialisme servant à diviser la classe ouvrière d'une part, un mode de domination de la bourgeoisie lié à certaines circonstances historiques de l'autre, l'antiracisme et l'antifascisme naissent bien, eux, de la même souche : la défense abstraite, au mépris des rapports de classe, de « droits de l'homme » qui seraient également violés par le racisme et le fascisme. L'histoire prouve, au contraire, que démocratie bourgeoise et impérialisme engendrant le racisme, ont marché de pair : le racisme n'est pas lié à une

forme de la domination bourgeoise, mais à la domination bourgeoise elle-même, de même qu'exploitation et répression du prolétariat ne sont pas le propre du fascisme, mais de la dictature bourgeoise, que les communistes combattent également, qu'elle soit démocratique ou fasciste. Les démocrates antifascistes et antiracistes, même parés de références « marxistes », ne font que pousser le prolétariat à renoncer à sa ligne politique propre en le soudant à sa bourgeoisie dans la « défense des acquis ». Logiquement aussi, cette solidarité de fond dans le démocratisme ra-

mène les groupes gauchistes à la remorque de l'opportunisme : ainsi, L.O., après avoir dénoncé formellement la passivité de la C.G.T., fait appel, pour « isoler les racistes », aux « organisations ouvrières, qui ont les moyens de mener cette lutte et doivent la mener ».

Ajoutons qu'il n'y a pas non plus de rupture réelle possible avec l'opportunisme lorsque, comme les prochinois staliniens de *Front Rouge*, on dément ses propres mots d'ordre anti-chauvins et anti-révissionnistes dans la lutte contre la circulaire Fontanet en se réclamant de la tradition nationaliste de solidarité avec la bour-

geoisie représentée par la Résistance.

Toute cette ligne politique démocratique et frontiste, où qu'elle se retrouve, a pour effet réel de freiner la constitution du prolétariat en classe et d'entraver même ses luttes immédiates en les poussant dans les filets du libéralisme bourgeois : comme tout opportunisme, en sacrifiant la claire vision de classe à l'espoir d'un résultat immédiat d'ailleurs illusoire, elle retarde d'autant la libération de toutes les couches opprimées.

Le Proletaire N°157

24 sept. au 7 oct. 1973

APRÈS LE REFERENDUM EN SUISSE

Egalité totale des droits pour les travailleurs immigrés !

Ce n'est pas d'aujourd'hui que des conditions particulières ont fait de la Suisse le modèle de ce que doit combattre le prolétariat pour s'émanciper. Dans ce petit pays, qui est un véritable coffre-fort pour l'impérialisme, et où un prolétaire sur deux est étranger, le phénomène de l'aristocratie ouvrière atteint de telles proportions, et l'influence de l'opportunisme sur les ouvriers suisses est tellement pernicieuse, que Lénine indiquait déjà au début du siècle comme un devoir impérieux pour les communistes en Suisse la revendication de l'égalité des droits politiques entre nationaux et immigrés, revendication qui doit être inscrite sur le drapeau des prolétaires de tous les pays où existe une immigration ouvrière.

On imagine que les décennies noires de la contre-révolution n'ont pas amélioré les choses dans ce pays où les syndicats respectent depuis quarante années l'ignoble « paix du travail » garantissant à la bourgeoisie que les ouvriers n'auront pas recours à la grève. L'accablement politique du prolétariat est tel que les prolétaires qui veulent exprimer leur solidarité envers leurs frères de classe sont encore impuissants à faire plus que voter NON au dernier référendum exigeant l'expulsion de 500.000 étrangers, c'est-à-dire à dépasser le geste de solidarité le plus élémentaire, qui reste individuel et laisse entière la nécessité de la lutte pour la défense des prolétaires immigrés contre l'immonde démocratie helvétique.

L'initiative a été repoussée par 66 % des électeurs, contre

54 % pour le référendum de 1970, mais il serait fou de voir dans ces chiffres un recul de la xénophobie, même dans les rangs du prolétariat suisse. Ce serait oublier l'intense matraquage idéologique pour le NON à l'expulsion des étrangers mené par la grande bourgeoisie qui se prétend ainsi l'amie des immigrés.

Ce serait aussi oublier que l'opportunisme, Parti Suisse du Travail en tête, s'il s'est opposé à l'initiative d'extrême droite, ne l'a pas fait pour lutter contre la « xénophobie » qui sévit dans les rangs ouvriers. Bien au contraire, il a même prêché à l'avance le pardon général pour les partisans de l'expulsion des étrangers — xénophobes ou pas, nous sommes tous des Suisses, que diable ! Que l'on en juge : « ces salariés qui diront OUI à l'initiative contre « l'emprise » étrangère ne se prononceront pas tellement contre la présence des immigrés. Ils se prononceront contre le patronat [(!)]. Ce que traduira le vote des travailleurs qui se laisseront prendre à ce jeu-là, c'est leur rancœur, leur mécontentement : devant la vie chère, les hausses de loyer en rafale, les surtaxes, les impôts écrasants, les difficultés de toutes sortes qui s'accumulent et se conjuguent » (*Voix Ouvrière* du 12-10).

Une telle attitude par laquelle les héritiers du stalinisme montrent qu'ils sont tombés dans des cloaques dignes de l'antisémitisme, est une conséquence de la politique que les communistes combattent précisément pour souder les rangs des prolétaires par delà les frontières.

Si donc le PST s'est opposé à l'extrême-droite, ce n'est ni au nom des intérêts du prolétariat, ni même par haine de la xénophobie ; mais tout simplement au nom de l'« intérêt général », c'est-à-dire des besoins présents du capitalisme suisse, comme le confirme cette déclaration de J. Vincent, secrétaire du PST, dans la *Voix Ouvrière* du 24-10 : « il est bien entendu, et nous l'avons dit, que le Conseil Fédéral devra maintenir la politique de stabilisation du contingentement de la main d'œuvre et MEME LE REDUIRE. »

Ceci ne fait que confirmer qu'aucun vote ne saurait empêcher le capital et ses valets d'œuvrer pour refouler les travailleurs étrangers, et que la plus élémentaire défense des travailleurs immigrés, non seulement sur le plan économique, mais même contre les exactions de l'Etat et de ses sbires, passe par la lutte de classe contre le capital et son Etat, pour la démolition de l'ignoble « paix du travail ».

Dans cette lutte, les communistes doivent œuvrer pour l'unification du prolétariat en combattant la xénophobie et l'opportunisme chauvin qui paralysent les travailleurs. Ils doivent mettre en avant parmi les ouvriers autochtones et immigrés la revendication de la liberté de circulation et celle de l'égalité totale des droits pour les travailleurs immigrés, le prolétariat suisse devant se désolidariser de l'oppression perpétrée par son propre Etat vis-à-vis de ses frères de classe. C'est une condition sine qua non pour souder les rangs du prolétariat international.

Le Proletaire N°184

18 nov. - 7 oct. 1973

L'offensive bourgeoise contre les travailleurs immigrés

L'offensive bourgeoise qui se déroule depuis un certain temps contre les travailleurs immigrés, en tant que partie la plus vulnérable du prolétariat, est une offensive contre toute la classe ouvrière. Elle nécessite une riposte unitaire de classe

qui ne peut exister sans l'opposition du prolétariat français et sa lutte contre la solution que la bourgeoisie française — en plein accord avec l'opportunisme — entend donner à sa crise, le renvoi des immigrés.

En France, l'attaque bourgeoise contre les ouvriers immigrés s'est menée à la fois sur le terrain législatif et sur celui de l'action directe. En février 72, la circulaire Fontanet-Marcellin inaugure la chasse aux « clandestins », alors que l'immigration clandestine était depuis longtemps tolérée et organisée par l'Etat — elle représentait environ 70 % des entrées — comme « condition de la croissance dans une période d'expansion ». La circulaire a pour contenu essentiel de renvoyer dans leur pays d'origine tous les chômeurs, les mal portants et les excédentaires, d'enchaîner aux branches qui manquent de main-d'œuvre des immigrés productifs qui deviennent les véritables esclaves du patron libre de sucer leur force de travail comme il le veut, puisqu'il est le pourvoyeur du travail et du logement, conditions de l'autorisation de séjour de l'immigré, enfin d'assurer une étroite surveillance policière des mouvements et des emplois successifs de l'immigré et de le chasser à la moindre incartade.

En juin 73, pour en hâter l'application, la circulaire Gorse annonce, comme une mesure « exceptionnelle », que « jusqu'au 30 septembre 73 tout étranger entré avant le 1er juin 73 pourra obtenir sa mise en situation régulière » à condition d'être lié à un patron par un contrat d'un an avec fourniture du logement. Quant aux immigrés travaillant en France clandestinement depuis plus d'un an (et à condition qu'ils le prouvent par des certificats de salaire — alors que les 3/4 travaillent au noir — et qu'ils fournissent eux aussi un contrat de travail d'un an...), ils n'auront droit qu'à... une carte de travail valable un an ! Sans parler des sans-travail, que la circulaire veut bien considérer comme « touristes » encore trois mois avant de les jeter dehors. Accueillie comme une « faveur » par l'opportunisme qui veille en personne au bon déroulement de l'opération, cette mesure aboutit à une stricte application de la circulaire Fontanet-Marcellin, et de septembre 73 à juin 74, 50.000 clandestins ont été « régularisés » sans compter ceux reconduits aux frontières.

Depuis juillet 74, le gouvernement annonce l'interruption de l'immigration jusqu'en octobre, mesure concertée avec les Etats fournisseurs, puisqu'elle « n'a pas suscité de réactions d'inquiétude dans les capitales des principaux pays exportateurs de main-d'œuvre ». L'Etat algérien avait d'ailleurs complaisamment arrêté de lui-même l'immigration le 19 septembre 73 sous le prétexte des attentats racistes. Cette mesure du ministre de l'Immigration Postel-Vinay, présentée avec une éceurante hypocrisie comme une « nouvelle politique » devant améliorer le sort de ceux qui restent et éviter le « peuplement de taudis » empêche la délivrance d'autorisations de séjour à tous les travailleurs étrangers permanents et aux familles d'immigrés ; mais bien sûr on ne refuse pas l'entrée des 120.000 saisonniers indispensables aux travaux agricoles et féroce-ment exploités par les trafiquants de main-d'œuvre en cheville avec l'ONI et par les agriculteurs (citons l'exemple dramatique des ouvriers agricoles marocains recrutés en masse car « moins revendicatifs » que les Espagnols, par les exploitants du Vaucluse, au moyen d'illusoire contrats de 2 à 7 mois — que le migrant achète à prix d'or au Maroc au « rabatteur » — mais laissés pour compte au terme des trois semaines de vendanges sans travail ni papiers) ; on ne ferme pas non plus la frontière aux immigrés de la CEE pour ne pas s'attirer de représailles (avec quel puant chauvinisme la presse bourgeoise accusait la Suisse de violation de la Convention des Droits de l'Homme si elle avait renvoyé les frontaliers français le 20 octobre !).

En septembre 74 le nouveau ministre de l'Immigration, Paul Dijoud expose les fameuses « mesures sociales » de la « nouvelle politique » annoncée en juillet, dont le caractère dérisoire est la preuve, s'il en fallait, que le capitalisme français est décidé à ne pas lâcher une miette pour les ouvriers immigrés : 1) création de 5 postes d'inspecteurs du travail et de 5 contrôleurs pour toute la France, chargés d'y « débusquer » (!) les « problèmes » des immigrés ; 2) pas un sou de plus pour le logement des travailleurs immigrés. Signalé au passage l'escroquerie

de l'Etat français qui s'approprie frauduleusement l'argent des immigrés pour leur construire des foyers-taudis ou d'ignobles cités de transit dont il tire ensuite de juteuses recettes et qu'il fait surveiller par ses espions. Le F.A.S. (fonds d'action sociale) qui subventionne ces luxueuses réalisations tire en effet la quasi totalité de ses ressources des Caisses d'Allocations Familiales selon une arithmétique bien particulière : d'après la Commission de l'Emploi au 6e Plan, « on peut estimer à 350 millions le « boni » procuré aux Caisses d'Allocations familiales par les 150.000 familles non installées en France qui ne perçoivent de ce fait qu'une moyenne de 1.000 F de prestations familiales [les prestations sont versées selon les tarifs en vigueur dans ces pays... ou pas versées du tout pour les maghrébins en France depuis plus de 6 ans], quand ce taux moyen était de 3.600 F en 1967 et qu'il augmentait régulièrement tous les ans ; le reste des fonds du FAS provient de la redevance versée à l'ONI par les patrons embauchant des immigrés (auxquels bien sûr ils la font payer) : dans le cortège des mesures « sociales » figure aussi l'augmentation de la redevance soi-disant pour « dissuader » les entreprises d'embaucher des immigrés ; 3) annonce d'une concertation avec les Etats exportateurs de main-d'œuvre pour instituer un « contrôle au départ » (réclame depuis longtemps, on le verra, par tous les opportunistes). L'Etat algérien s'est parfaitement plié aux volontés de l'impérialisme français lors de la visite du ministre de l'Intérieur Poniatowski en Algérie début décembre 74 pour diminuer le nombre des départs et interdire l'émigration des familles.

Non contente du renvoi « légal » des immigrés, la bourgeoisie passait à l'intimidation et l'action directe au travers de ses hommes de main sous la protection de l'Etat. Attaques de commandos motorisés armés de fusils et de matraques contre des cités ouvrières (attaque d'ouvriers marocains dans la Cité de Méricourt, Pas-de-Calais, le 13 septembre 73, mitraillage des baraquements d'un bidonville et d'un chantier à la Ciotat le 28 août 73) ; agression de piquets de grève d'immigrés (contre les

éboueurs de La Garenne-Colombes le 21 janvier 74) ; ratonnades et chasses à l'homme par des groupes fascistes armés, par la police (intervention de la police à Grasse contre un rassemblement de travailleurs nord-africains le 11 juin 73), par l'armée (une cinquantaine de parachutistes se livrent à la « chasse » aux Nord-Africains dans les rues de Toulouse le 27 août 73, agression d'un foyer d'immigrés à La Loubière par les hommes du 4e RIMA le 23 juillet 74) ; noyades, agressions violentes, coups de

feu tirés en voiture sur des travailleurs immigrés rentrant de leur travail, ou dans les cafés, ou à la sortie de leur domicile, fusillades de femmes de ménage étrangères (le 27 décembre 73 à Marseille) ; lancement d'engins explosifs dans les cinémas fréquentés par les immigrés (17 novembre 73 à Toulon) ou colis piégés ; attentat contre le consulat algérien de Marseille (14 décembre 73, 4 morts, 20 blessés). Dans l'espace de 8 mois, de juin 73 à février 74, les journaux officiels font état d'une qua-

rantaine de tués et de nombreux blessés, et la liste des morts s'allonge chaque semaine sans que l'Etat français ait levé le petit doigt contre les assassins.

A cette offensive antiproletarienne, les immigrés ont répondu avec une grande combativité, entravée — nous le verrons dans le prochain article — par l'apathie et la trahison des organisations syndicales et politiques opportunistes.

(article à suivre)

Le Proletaire N° 188
13 au 26 janvier 1975

L'offensive bourgeoise contre les travailleurs immigrés (II)

(Le début de cet article est paru dans le précédent numéro).

**

Au travers des immigrés, c'est toute la classe ouvrière que la bourgeoisie attaque, aussi bien par le terrorisme « illégal » (attaques de bandes armées), que par l'intimidation et la répression légales des ouvriers immigrés (contrôle policier de leurs faits et gestes, soumission obligatoire à un contrat de travail à durée limitée, intervention des forces de police contre des immigrés en grève de la faim pour les cartes de travail et de séjour — 10 ouvriers agricoles à Avignon, une centaine d'ouvriers marocains saisonniers à Montpellier le 12 janvier, condamnation à 1 mois de prison avec sursis et 150 F d'amende de 19 marins sénégalais travaillant depuis des années en France mais sans papiers en règle) ; elle cherche

à obtenir sous la menace, la docilité de ces travailleurs, malgré la dégradation de leurs conditions de vie ; en les exploitant sauvagement, c'est sur l'ensemble des salaires qu'elle fait pression ; enfin, tout en renforçant le contrôle de l'Etat sur la circulation et l'affectation de cette main d'œuvre de réserve indispensable au fonctionnement du capital, elle veut faire croire, avec la complicité de l'opportunisme, que c'est l'afflux des immigrés qui est responsable du chômage, tentant de dresser les prolétaires les uns contre les autres.

La soi-disant annulation de la circulaire Fontanet par le Conseil d'Etat n'est pas un démenti à cela. D'une part, on supprime la nécessité de l'attestation de logement fournie par l'employeur, mais sous prétexte qu'elle permet de lutter contre les bidonvilles, le gouvernement annonce qu'il va rétablir cette mesure par décret dans

quelques jours (*Le Figaro*, 15.01.75) ; d'autre part, on annule le remplacement, pour la première année, de la carte de travail (valable un an même en cas de changement d'emploi) par un contrat de travail (qui lie le travailleur à un patron pour un an), mais dans les faits le gouvernement passe outre (annonce le 15 janvier par la préfecture de police des modifications du statut des africains : un contrat de travail, et non une carte de travail, sera exigé pour toute activité professionnelle en France, les faux « touristes » ne pourront l'obtenir et seront refoulés) ; enfin, l'immigration reste bloquée depuis juillet 74. Rien de nouveau : malgré la démagogie du conseil d'Etat, la bourgeoisie n'a d'autre ressource que de chercher à lutter contre la baisse du taux de profit par l'accroissement de l'exploitation, de la productivité, de la division entre les prolétaires, par la dégradation de leurs conditions de vie, de travail et de lutte.

L'« autre politique de l'immigration » : celle du PCF et de la CGT

Les dirigeants des organisations qui se prétendent ouvrières et qui rassemblent dans leurs rangs des millions de travailleurs, ont-ils organisé la riposte générale du prolétariat qui s'imposait ? A l'évidence non.

Depuis longtemps, l'opportunisme converge avec la bourgeoisie pour réclamer un contrôle de l'immigration qu'il se propose — suivant son principe de la collaboration de classes pour étouffer les

antagonismes sociaux — à exercer conjointement avec elle, rejoignant dans les faits la position la plus réactionnaire et anti-proletarienne, qui affirme que ce sont les prolétaires qui provoquent le chômage d'autres prolétaires, les travailleurs immigrés qui provoquent le chômage des travailleurs français.

Il suffit de lire le dernier projet de Statut des travailleurs immigrés déposé par le PCF (un premier projet dès 67 avait la même ligne fon-

damentale). Après un chapitre parcimonieux sur les « droits des immigrés » plaçant au sommet des libertés politiques le droit d'adhérer au parti politique de son choix et de « défiler pacifiquement dans la rue », mais n'accordant « tous les droits civils et politiques des citoyens français » qu'à partir de la date de la naturalisation, le texte du PCF exige notamment : 1) le maintien du contrôle de l'immigration par « le monopole du re-

crutement et de l'introduction des ouvriers immigrés par l'ONI» en étroite liaison avec l'Agence Nationale pour l'Emploi: l'opportunisme, qui a pour principe la conquête de l'Etat bourgeois considéré comme « neutre », fait du caractère « public » de l'ONI un fétiche qui garantit contre un usage « privé » de son monopole et qui permet de centraliser le drainage de main d'œuvre selon les besoins « strictement déterminés » de l'économie (d'où la liaison avec l'ANPE); c'est l'attitude de toujours du PCF qui fait peser sur le prolétariat les nécessités de l'économie, c'est-à-dire du capitalisme français, et qui s'est illustrée en particulier quand le PCF était au gouvernement.

2) La participation des organisations syndicales à l'ONI, comme en 45 lors de sa création par le PCF au gouvernement, et jusqu'en 48. On ne peut trouver meilleur exemple historique du sens de cette « collaboration » que réclame le PC: si aujourd'hui il s'agit de donner l'illusion d'une solution possible au chômage, il fallait alors recruter en masse des étrangers pour la Reconstruction nationale: « nous sommes un pays où la main d'œuvre manque. Aujourd'hui, nous avons besoin de plus d'un demi-million de travailleurs étrangers » (Le Peuple, 6-1-47), mais toujours pour le plus grand avantage du capitalisme français.

3) Concordance entre l'autorisation de séjour et l'octroi d'un contrat de travail, et donc entrave à la libre circulation des migrants (bien qu'en paroles, au chapitre des « droits » le PC parle d'abolition des « limitations à la libre circulation »): subordination de l'entrée à la possession d'un contrat de travail obligatoire; carte de séjour obligatoire après la classique période de 3 mois, avec 3 catégories: carte de séjour temporaire pour les saisonniers (sa validité « ne peut être supérieure à un an ni dépasser celle des documents et visas exigés pour l'entrée et la résidence de l'étranger en France »); « carte de séjour ordinaire » valable 2 ans « donnant droit à l'exercice d'une profession déterminée dans des départements déterminés ou la totalité du territoire »; après 2 ans « carte de séjour privilégiée » valable 10 ans, ouvrant droit à toutes professions; possibilité d'expulsion de l'immigré même en règle « ayant commis un délit très grave » (à l'Etat bourgeois d'apprécier la « gravité » d'un « délit » politique ou syndical!), sauf s'il a « participé à la Résistance » ou « rendu à la France des services éminents » (!!). En cas de refus de la carte de séjour, possibilité jé-

suitique de recours de l'immigré devant une commission où les représentants syndicaux auront le front de siéger au côté de magistrats de justice et administratifs de l'Etat bourgeois.

4.) Liaison du logement au travail (« tous les contrats de travail (...) doivent préciser la nature du logement et le prix du loyer que le patron mettra à la disposition du travailleur immigré ») qui soude le travailleur à un patron. Loin d'être, comme le prétend cyniquement la CGT, « le terme de l'insécurité et des inégalités vis-à-vis des travailleurs immigrés », (tract de la Commission des travailleurs portugais), ce projet de loi a pour contenu essentiel la participation contre-révolutionnaire des organisations syndicales à la gestion de l'économie capitaliste de l'intérieur même des organismes de l'Etat bourgeois et aux efforts de la bourgeoisie pour la rationaliser en augmentant sa pression sur le prolétariat.

Rien d'étonnant après cela si le PCF et la CGT non seulement ont salué les « aspects positifs: logement et contrat obligatoires » des circulaires FM, mais surtout n'ont jamais organisé en pratique la lutte contre ces mesures. Au contraire! Le 7 février 72, avant la promulgation de la circulaire Fontanet, déclaration syndicale: « les représentants des 2 syndicats ont fait le point des discussions actuellement en cours avec le ministre du Travail (Fontanet). Quant aux problèmes abordés, ils comportent quelques mesures positives mais l'insuffisance des moyens laisse craindre que leur application demeure formelle » (L'Humanité du 8-2-72). Donc, mesures positives; le problème: seront-elles appliquées? Puis, les syndicats lancent une « semaine d'action » dont la seule caractéristique fut le mutisme complet. Après la parution de la circulaire Fontanet le 23 février, silence total des syndicats, expliqué par une déclaration commune CGT-CFDT du 21 mars 72: « les précisions données actuellement sur les mesures envisagées ne permettent pas d'en apprécier la portée, ce qui ne pourra se vérifier que dans la pratique ». Donc, laisser appliquer ces mesures, attendre les réactions des ouvriers, quitte à récupérer le mouvement s'il risque d'avoir une trop grande « portée ». A l'application de la circulaire à la mi-septembre, commentaire de L'Humanité (15-9-72): ces textes « correspondent certainement dans leurs aspects positifs à l'action menée notamment lors de la semaine d'action de la CGT et de la CFDT en février ».

Sous la pression des luttes engagées contre la circulaire Fontanet, les organisations syndicales et le

PCF en sont enfin venus à la critique de son caractère discriminatoire et début 73 ont demandé son abrogation... en paroles, tout en restant parfaitement d'accord quant à la « réglementation nécessaire »: témoin l'« autre politique de l'immigration » proposée par le PCF dans son Statut « démocratique et social » de l'immigration, vu plus haut! Dans les faits, non seulement la CGT et le PCF n'organisent pas la riposte de tout le prolétariat, mais ils osent de plus dénoncer certaines réactions des immigrés, les grèves de la faim chapeautées par les curés, forme bien caractéristique de l'isolement et du désespoir auquel cette partie surexploitée du prolétariat est aujourd'hui acculée précisément par la complicité de l'opportunisme avec la bourgeoisie et par sa trahison totale des intérêts prolétariens même les plus élémentaires, mais dont les revendications ont un contenu de classe exprimant la défense des intérêts généraux du prolétariat. Pour le PCF au contraire, « elles sont l'aboutissement d'incitations d'éléments agissant en dehors et contre le mouvement ouvrier », et qui font le jeu du patronat, car « en agitant la nécessité de l'abolition de tout titre de séjour et de travail pour les immigrés, l'abolition de toute réglementation », les « meneurs » (!) préconiseraient « consciemment ou non, la constitution d'une immense armée industrielle de réserve où le patronat pourrait puiser à volonté avec l'arbitraire le plus absolu » (France Nouvelle). On ne saurait condamner plus explicitement — sous un prétexte aussi infâme que stupide — la revendication vitale de la liberté totale de circulation et de la suppression des mesures discriminatoires devant l'emploi.

En juillet 74 la bourgeoisie annonce l'arrêt de l'immigration. Silence — équivalant à une approbation tacite — de l'opportunisme: « il est difficile de se livrer à de longs commentaires sur un texte aussi vague (?) que pavé de bonnes intentions » (Humanité du 4-07-74)! Début août, la CGT est reçue par Dijoud. Une fois encore, pas question d'aborder ce problème. Par contre, elle ne se fait pas faute d'exhorter le gouvernement à appliquer les... « aspects positifs » de la circulaire Fontanet, en lui rappelant « l'obligation pour l'employeur (...) de fournir un local d'habitation » (Les Echos, 30-8-74).

On ne peut en tout cas pas reprocher au PCF et à la CGT de manquer de cohérence dans leur « autre politique de l'immigration ». Avec une parfaite clarté ils avouent quel camp ils ont choisi.

(Article à suivre).

Le Prolétaire N°189
27 janv. au 9 fév. 1975

L'offensive bourgeoise contre les travailleurs immigrés (III)

Les bons prétextes de la C F D T

Voyons maintenant ce qu'il en est des prétentions de la C.F.D.T. à se présenter, avec sa démagogie habituelle, comme une organisation ayant toujours défendu les ouvriers immigrés. En fait, jusqu'à la fin de 1972, la C.F.D.T. s'est toujours nettement affirmée pour un contrôle de l'immigration, demandant que l'O.N.I. soit supervisé par une commission tripartite (gouvernement-patronat-syndicats), et demandant aux employeurs de « préciser la quantité et les qualifications de la main-d'œuvre dont ils ont besoin, et les conditions de logement, de travail et de vie », tout en soulignant que c'était aux syndicats d'« apprécier les besoins réels en main-d'œuvre étrangère » (déclaration du 28-1-70). Aussi, comme la C.G.T., la C.F.D.T. ne critique-t-elle pas le contenu de la circulaire Fontanet à son apparition, mais attend-elle de « voir dans la pratique ». Ce n'est qu'en juillet 72 qu'elle fait la critique des nouvelles mesures dans son *Document de la Commission des travailleurs immigrés* (cf. *Le Prolétaire* n° 151). Critique toute verbale et partielle, qui ne l'empêche pas d'affirmer par ailleurs (*Paris-Syndical* n° 132, septembre 72) que « correspondant bien souvent à des revendications syndicales, il est difficile de dire brutalement que cette réforme est mauvaise », tandis que dans son numéro du 5 octobre 72, *Syndicalisme* ne fait que poser « quelques questions » contre l'argument gouvernemental de simplification des formalités administratives, et ne formule que des « craintes sur cette politique » dont « l'interprétation gouvernementale » comporte un « risque ».

Il n'est donc pas étonnant que, pas plus que la C.G.T., la C.F.D.T. n'ait lancé d'action d'envergure contre des circulaires où elle aussi voyait des aspects « positifs ». Mais les prétextes mis en avant pour (*Le début de cet article est paru dans les nos 188 et 189 du « Prolétaire ».*)

* *

Nous avons montré dans le début de cet article que l'offensive bourgeoise contre les travailleurs immigrés s'était déroulée, et se déroule encore, avec la complicité totale du P.C.F. et de la C.G.T. Non seulement les grandes « organisations ouvrières » n'ont pas organisé la riposte générale du prolétariat qui s'imposait contre cette attaque visant en réalité toute la classe, mais l'« autre politique de l'immigration » qu'elles préconisent converge en fait avec l'essentiel de

justifier son inertie ne manquent pas d'intérêt. Sans doute, dit la C.F.D.T., il conviendrait d'agir pour la défense des immigrés. Mais attention !, nous ne pouvons pas lancer « une action générale, car ce genre d'action ne perce pas dans les masses, surtout immigrées » et il faut « travailler dans le sens d'une organisation de masse, et non d'une avant-garde coupée de la classe ouvrière » (*Paris Syndical* n° 135) ; « il ne s'agit pas de créer une agitation factice [...] sur les textes » mais une « action à la base » reposant sur le principe que « les travailleurs immigrés doivent prendre en charge leurs propres affaires » (*Ibid.*, n° 132). Telles sont les justifications... théoriques de l'abandon pratique des travailleurs immigrés à « leur propre » sort. D'une part, au lieu d'assumer les responsabilités particulières qui incombent au mouvement ouvrier d'une métropole impérialiste en soutenant activement ces prolétaires qui proviennent souvent de colonies ou de semi-colonies exploitées depuis des siècles (condition sine qua non pour surmonter un sentiment de défiance bien compréhensible envers le prolétariat d'un pays oppresseur), on invite les travailleurs immigrés à se débrouiller tout seuls, entérinant ainsi la division perpétrée par la bourgeoisie. Au lieu d'éduquer les travailleurs français à la solidarité de classe en montrant qu'à travers sa partie la plus vulnérable c'est le prolétariat tout entier qui est visé, et qu'ils ne peuvent eux-mêmes se défendre contre la bourgeoisie qu'en se dressant avant tout contre l'oppression qui frappe leurs frères de classe les plus exploités et les plus soumis à l'insécurité, on contribue à les confiner dans une « sympathie » purement platonique, extérieure et paternaliste. D'autre part, sous prétexte de démocratie et de travail de masse mise en acte depuis trois ans par la bourgeoisie, pour réclamer un renforcement du contrôle de l'immigration — fût-il « cogéré » — en fonction des besoins du « pays », c'est-à-dire du capital français. Rien d'étonnant, donc, si elles ont salué à leur parution les « aspects positifs : logement et contrat obligatoires » des circulaires Fontanet-Marcellin et si, une fois la lutte engagée contre elles par les travailleurs immigrés, elles n'ont fait que critiquer ces mesures du bout des lèvres, dénonçant par contre les réactions de ces travailleurs comme « l'aboutissement d'incitations d'éléments agissant en dehors et contre le mouvement ouvrier ».

se, on rejette sur les travailleurs immigrés eux-mêmes (qui ne sont pas « mûrs », qui ne « comprendraient » pas une action générale...) la responsabilité de sa propre inertie, de son refus d'assumer le rôle d'une direction syndicale digne de ce nom, qui doit être précisément de centraliser, de diriger et d'unifier les luttes de résistance et, auparavant même, de les préparer, de préparer leur renforcement et leur généralisation, de manière à leur donner les meilleures chances d'aboutir.

Pas d'action générale, donc, c'est clair. Mais pas non plus d'action « autonome » car « la lutte autonome ne peut qu'accuser les différences », déclare la C.F.D.T. en septembre 73, sans crainte de contredire ses précédentes exhortations invitant les immigrés à « prendre en charge leurs propres affaires ». En effet, pontifie encore la C.F.D.T., il ne faut « jamais isoler les problèmes spécifiques de l'immigration du contexte général des luttes de la classe ouvrière française » (Paris Syndical n° 135) : déclaration qui est d'un cynisme particulièrement répugnant sous la plume de responsables qui, par leur refus dans les faits d'appuyer les luttes des immigrés, ont précisément contribué à accentuer leur isolement. De même quand des travailleurs immigrés, abandonnés par tous les syndicats et partis opportunistes se sont rabattus, après avoir frappé à toutes les portes, sur le seul moyen qu'ils voyaient de protester malgré tout contre leur sort et de tenter de se faire entendre, la grève de la faim, quelle a été la réaction de la C.F.D.T. ? Rien d'autre qu'une condamnation méprisante pour « une démarche et une action individuelle incompatible avec l'action de masse et de classe » et dont le contenu est « un appel d'ordre moral à la solidarité plutôt qu'un appel à un engagement collectif » (Ibid.)

Seuls peuvent critiquer des méthodes de lutte ceux qui luttent effectivement pour rendre plus efficace la révolte. Mais que toutes ces belles phrases ne soient en réalité que de purs prétextes destinés à justifier le refus de toute lutte, quelle qu'elle soit, cela apparaît à l'évidence quand on relit ce qu'écrivait parallèlement la C.F.D.T. pour motiver son refus d'engager une lutte contre les circulaires scélérateuses, qualifiée d'« agitation factice sur les textes » : « agir ainsi serait tomber dans le piège [la lutte, c'est bien connu, fait le jeu... de la bourgeoisie !] de considérer la circulaire Fontanet comme un bouleversement radical de la politique d'immigration française, alors qu'elle ne change en rien l'orientation ancienne » (Paris Syndical n° 135). Autrement dit : on ne se battait pas avant contre la répression, pourquoi se battre maintenant ?

C'est ainsi que, dans la pratique, la C.F.D.T. s'est contentée de demander à ses militants, « pour les cas individuels », d'« intervenir pour que les services concernés (commissariats, direction de la main-d'œuvre, préfet, O.N.I.) fassent leur travail » (Note de l'Union Régionale Parisienne, 22-6-73). La seule « action syndicale d'envergure » menée par la C.F.D.T. a été en juin 73 la lutte non contre la circulaire Fontanet mais... pour la faire appliquer ! La circulaire Gorse (voir *Le Proletaire* n° 188) donnait 3 mois à tout étranger, même entré comme « touriste », pour se faire régulariser à condition de fournir tous les papiers exigés par la circulaire Fontanet. Présentant triomphalement cela comme des « mesures imposées au gouvernement par la lutte des travailleurs », la C.F.D.T. se lança pendant trois mois dans un recensement des cas de travailleurs en situation irrégulière, et intervint comme auxiliaire du ministère du Travail. Voilà à quoi la C.F.D.T. réduit « la lutte collective avec les travailleurs concernés » !

Parallèlement, la C.F.D.T. signait un accord de Coopération avec l'Amicale des Algériens en Europe (préparé depuis début 72 et notifié le 5 décembre 72) reposant sur le principe que « les affaires des organisations de travailleurs algériens concernent les algériens eux-mêmes. La C.F.D.T. s'interdit toute immixtion dans les affaires intérieures de ces organisations ». C'est un véritable coup dans le dos des travailleurs algériens immigrés, car l'Amicale est une émanation de l'Etat algérien par F.L.N. interposé. Entre autres exploits, lors de la manifestation organisée en juillet 74 par le M.T.A. en riposte à l'assassinat d'un jeune algérien, c'est elle qui, selon ses propres termes, « mobilisa tout son service d'ordre » pour ne pas se faire déborder : « devant la généralisation de l'insécurité, les travailleurs voulaient s'organiser en auto-défense. Nous les avons retenus de force » car « nous ne saurions tolérer que l'on songe à faire faire la révolution en France [comme s'il s'agissait de cela !] par des travailleurs immigrés » (*Le Figaro*, 27/28-7-74) ; plus récemment encore, à Marseille, l'Amicale s'est attaquée à des militants du Mouvement des Travailleurs Arabes en en blessant plusieurs (*Le Monde*, 28-1-75). Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si une des mesures prises lors de la visite du ministre de l'Intérieur français à Boumédienne en décembre 74 a été la reconnaissance officielle de l'Amicale comme « représentant en France les immigrés algériens ». Et c'est avec cette organisation là que la C.F.D.T. coopère !

Même si depuis un an (création de sa Commission départementale des travailleurs immigrés en janvier 74, de Collectifs Immigration

etc.) la C.F.D.T. se targue d'avoir « pris conscience » des problèmes et d'avoir commencé à développer un travail d'organisation chez les immigrés, son orientation reste fondamentalement la même : la preuve en est que la résolution du 36^e Congrès confédéral de Nantes sur l'immigration, tout en se réclamant de la lutte contre toute discrimination, ne réserve le droit au séjour et au travail qu'au travailleur « qui entre en France par l'Office public d'Immigration » ; quant au paragraphe sur les droits politiques, il demande que « la commune soumission à la légalité politique du pays et une contribution commune à sa vie économique et sociale [...] constitue une source de droits à tous les travailleurs » (indiquant par avance que la C.F.D.T. ne défendra pas et contestera les droits de ceux qui se révolteraient contre la « légalité politique »), mais trouve juste que « pour sauvegarder l'identité nationale » des immigrés, ceux-ci ne « bénéficient de leurs droits politiques qu'après un certain temps de présence en France »... où ils auront pu faire la preuve de leur « soumission » ! Et son opposition dans les faits à la lutte des travailleurs immigrés n'a pas changé non plus : ce mois-ci à Montpellier la C.F.D.T. n'a-t-elle pas refusé tout comme la C.G.T., quoique sous des prétextes plus jésuitiques, de s'associer au mot d'ordre de grève lancé dans la région par des mouvements d'immigrés pour la régularisation des sans papiers et aux manifestations contre la répression (c'était pourtant bien là un « appel à un engagement collectif » non à une solidarité morale) ?

Spécifique ou générale, c'est la lutte tout court qui n'entre pas dans le schéma harmonieux des méthodes et des objectifs de ces « partenaires responsables » du gouvernement et du patronat que sont les dirigeants des syndicats actuels. Face à cela toute la démagogie à l'égard des immigrés, plus sensible, pour des raisons de boutique et de division du travail entre centrales « ouvrières », chez la C.F.D.T., n'est que poudre aux yeux. Un représentant aussi éclairé de la bourgeoisie que *Le Figaro* ne s'y trompait pas, quand il saluait le « grand effort de formation » des syndicats français envers les groupes d'immigrés, qui « sont les plus sensibles à toutes les tentations aventuristes » (27-7-74). C'est malgré et contre les forces de collaboration de classe sur le terrain syndical et politique que la classe ouvrière doit forger son unité combattante pour une défense efficace de ses conditions de vie et de lutte.

(Article à suivre)

Le Proletaire N°190

10 au 23 févr. 1975

L'offensive bourgeoise contre les travailleurs immigrés (IV)

(Le début de cet article a paru dans les nos 188, 189 et 190 du « Proletaire ».)

Nous avons montré dans nos deux derniers numéros la complicité active du PCF et des syndicats (CGT

et CFDT) dans l'offensive bourgeoise contre les travailleurs immigrés, même si ces organisations se déclarent maintenant *en paroles* pour l'égalité des droits: silence devant les mesures gouvernementales, refus d'organiser une riposte

de masse, dénonciation par contre des réactions des prolétaires immigrés, accusés tantôt d'obéir à des « provocations », tantôt de se contenter d'une « action individuelle incompatible avec l'action de masse et de classe ».

Les conditions d'une riposte

Tandis que les syndicats laissent faire, la bourgeoisie a les mains libres pour intensifier la répression. Ces dernières semaines, les coups pleuvent: à Montpellier, expulsion de quinze travailleurs agricoles en chômage qui faisaient la grève de la faim, puis arrestation et matraquage de 67 sans-papiers à qui on avait promis leur régularisation (dix d'entre eux ont été expulsés et le « meneur » inculpé le 3 février); à Paris, expulsion de trois grévistes de la faim du 13e arrondissement (comme le déclarait un des orateurs immigrés à la manifestation du 1er février à Belleville, ces expulsions équivalent à de véritables assassinats: une fois de retour au « pays », les expulsés se retrouvent immédiatement dans les geôles d'Hassan ou de Bourguiba); lock-out sous prétexte d'insalubrité des locaux des usines Margoline où, après leurs grèves répétées et victorieuses de ces deux dernières années, les ouvriers (presque tous immigrés) commençaient à donner vraiment trop de souci à leur patron-négrier. Au moment même où est intervenue la prétendue abrogation des circulaires Fontanet-Marcellin par le Conseil d'Etat, la bourgeoisie montre avec toute sa brutalité que la lutte entre les classes n'est pas une question de droit mais de force et qu'elle n'hésite jamais à se placer sur ce terrain.

Aussi ne peut-on que saluer la combativité des travailleurs immigrés qui luttent, depuis des années, en dépit de la répression et de l'isolement, pour des conditions moins inhumaines, leur participation au premier rang des luttes ouvrières (Renault, Pennaroya, Girosteel...), ainsi que leurs premières tentatives pour étendre leur lutte à l'échelle nationale (grève générale des immigrés en septembre 73, rassemblement national des sans-papier les 15-16 février derniers à Montpellier) et pour s'organiser, y compris dans des organisations communes français-immigrés. Les immigrés en lutte proclament qu'ils ne sont pas des esclaves, mais des travailleurs comme les autres; ils n'en appellent pas aux bons sentiments: ils se battent. Contre les mensonges de la bourgeoisie et de

l'opportunisme, ils crient que ce ne sont pas les immigrés qui provoquent le chômage, mais le capitalisme, et que Français et immigrés forment tous la même classe ouvrière. Leurs revendications (en premier lieu abrogation des circulaires Fontanet-Marcellin, carte de travail pour tous les immigrés, non aux expulsions) sont des exigences minima immédiates et vitales qui doivent être soutenues et reprises par tous les prolétaires de ce pays, car seule la lutte unie pourra les arracher, et seule la solidarité avec les plus exploités d'entre eux peut permettre de ressouder leurs rangs contre l'ennemi de classe, qui vit de leur concurrence et de leur division.

Dans la lutte pour la reconstitution de la force de classe du prolétariat, c'est une nécessité et un devoir élémentaire, pour le parti révolutionnaire, de participer à ces luttes de défense en mettant en avant des revendications et des méthodes de lutte allant dans le sens de l'unité croissante de tous les travailleurs, et en dénonçant inlassablement le travail de division de l'opportunisme. Les objectifs, « spécifiques » si l'on veut, de défense des catégories les plus exploitées, ne s'opposent pas, mais au contraire s'insèrent dans la lutte de toute la classe ouvrière contre les effets de l'exploitation capitaliste, où toutes les catégories doivent pouvoir lutter unies pour leurs intérêts vitaux communs: salaire, réduction de la durée du travail, défense contre le chômage. La lutte contre la répression patronale ou étatique et contre les attaques racistes qui frappent les travailleurs immigrés, la lutte contre toute mesure et statut discriminatoires vis-à-vis des conditions de travail et d'embauche comme vis-à-vis des droits sociaux, syndicaux et politiques, la lutte contre toute mesure et institution de contrôle et de blocage de l'immigration ne sont pas « l'affaire » des seuls immigrés, mais du prolétariat international dont ils font partie. Certes la liberté totale d'entrée et de circulation, l'égalité totale de conditions de travail et de droits, y compris politiques, entre « nationaux » et immigrés, sont des objectifs qui pour être réalisés supposent un

rapport de forces qui est très loin d'exister aujourd'hui, où le prolétariat en est réduit à se défendre pied à pied. Mais ce sont ces principes qui doivent guider notre action, même au travers des escarmouches partielles d'aujourd'hui, car le prolétariat ne pourra retrouver sa force et son unité que s'il se bat, précisément, pour dépasser les divisions produites par le capitalisme et exacerbées par la bourgeoisie, entre les travailleurs de nationalité comme de catégories différentes.

Comme tous les problèmes revendicatifs de la classe ouvrière, ceux des travailleurs immigrés ne peuvent être affrontés efficacement que sur le terrain de la lutte de classe, par les méthodes de l'action directe, en premier lieu la grève — la grève dans son sens authentique d'arme de guerre contre le capital et d'instrument d'union entre les travailleurs, alors que l'opportunisme la ravale au rang de dernier recours ou de paisible intermédiaire entre deux négociations au sommet. Mais si les communistes revendiquent ces méthodes de lutte que le prolétariat devra se réapproprier, ils ne condamnent pas pour autant, comme le fait l'opportunisme avec une ignoble suffisance, les tentatives même confuses et embryonnaires de la classe pour réagir et se défendre contre l'oppression, sous le prétexte que ces épisodes ne rentrent pas dans le schéma harmonieux d'un combat organisé centralement et livré sur tous les fronts. Les grèves « de seuls immigrés » ne doivent pas être niées et condamnées, mais intégrées au contraire dans un effort pour les élargir et les généraliser en faisant appel à la solidarité les autres travailleurs. Quant aux grèves de la faim auxquelles certains prolétaires ont été acculés par la barbarie du capitalisme et par l'isolement où les laissent les syndicats, nous ne pouvons préconiser ce moyen non généralisable, et de surcroît facilement récupérable par l'humanitarisme chrétien et gauchisant: les prolétaires ont et auront toujours plus besoin de toute leur force dans leur longue guerre larvée contre la bourgeoisie! Mais si nous devons lutter pour que la solidarité agissante du prolétariat permette de briser cet iso-

lement et par là même de dépasser ces moyens, nous saluons le courage de ces sans-réserves qui sont prêts à donner leur vie, non pour « leur » régularisation, mais pour une cause qui est celle de toute la classe ouvrière: de quels actes d'héroïsme ne seront-ils pas capables demain, quand le prolétariat sera à nouveau en marche!

La lutte pour briser l'isolement des travailleurs immigrés sera d'autant plus dure et plus longue qu'elle se heurte et se heurtera toujours à la criminelle politique de division de l'opportunisme. Les premières tentatives des plus combattifs d'entre eux pour appeler à la solidarité leurs frères de classe

montrent la voie, à condition qu'ils sachent se garder des pièges tendus aussi bien par l'opportunisme que par l'humanitarisme des démocrates, et rendre leur lutte encore plus tranchante et plus décidée. Le devoir de tous les prolétaires qui, quelles que soient par ailleurs leurs convictions politiques, sentent la nécessité de se battre contre les attaques toujours plus dures du capital et contre l'orientation de capitulation et de collaboration permanentes de l'opportunisme, est de mettre au premier rang de leurs préoccupations la solidarité totale avec les revendications des travailleurs immigrés et leur défense contre la violence, légale

et illégale, de la bourgeoisie. Ces orientations doivent être mises en avant partout où il y a des prolétaires, dans l'usine comme hors de l'usine, dans les syndicats comme hors des syndicats. Ici aussi notre perspective est la lutte pour l'unité de tous les prolétaires dans un même front de combat, contre le front uni de la bourgeoisie et de l'opportunisme. La lutte unie sur un terrain de classe contre l'orientation collaborationniste de l'opportunisme est une condition indispensable pour une défense prolétarienne efficace contre les attaques de la bourgeoisie; elle est aussi une condition indispensable de la préparation révolutionnaire.

Le Prolétaire N°191
24 fév. au 9 mars 75

Solidarité de classe avec les travailleurs immigrés !

**Pour le front uni du prolétariat
contre le front uni de la bourgeoisie
et de l'opportunisme !**

TRAVAILLEURS, CAMARADES !

Après 30 années de « prospérité » et de « progrès » capitalistes, les luttes répétées des travailleurs immigrés, parmi celles de leurs frères de classe, proclament que malgré tous les mensonges des démagogues, il y a toujours la misère et l'exploitation; qu'il y a toujours la lutte des classes; que les prolétaires, en dépit des maigres « avantages » et « garanties » provisoires concédées par la bonne marche de l'économie, n'ont d'autre ressource que de se battre s'ils veulent simplement survivre.

En relevant le défi de la bourgeoisie, ces luttes posent devant toute la classe ouvrière le problème fondamental: celui de la reconstitution de la force de classe du prolétariat.

La bourgeoisie sait que malgré toute la puissance que lui donne le pouvoir économique, la force de ses Etats, sa capacité de mensonge, de corruption et de concussion, elle ne peut empêcher les antagonismes sociaux d'éclater. Elle sait que la force des prolétaires peut être immense lorsqu'ils sont unis sur le terrain de la lutte. C'est pourquoi elle met tout en œuvre pour les paralyser. Elle cherche à intimider les travailleurs immigrés, la catégorie la plus exposée des prolétaires, par la répression légale de son Etat (circulaire Fontanet-Marcellin, contrôle et répression policières, expulsions), comme par le terrorisme illégal des bandes racistes. En même temps elle joue sur la concurrence que le capitalisme crée entre les exploités, en s'efforçant de dresser contre eux les travailleurs français, pour les empêcher de s'unir.

En frappant les travailleurs immigrés, c'est toute la classe ouvrière que la bourgeoisie vise à plier à de nouveaux sacrifices, au moment où la crise économique attaque durement ses conditions de vie. La violence de sa répression contre les noyaux les plus combattifs montre ce qui attend demain tout le prolétariat.

TRAVAILLEURS, CAMARADES !

Seule la solidarité de classe cimentée dans la lutte peut permettre d'opposer à la force de la bourgeoisie la force que donne l'union des travailleurs par dessus les catégories et les nationalités. C'est seulement sur le terrain de la lutte directe que la classe ouvrière peut se défendre efficacement aujourd'hui, tout en resserrant ses rangs pour préparer les affrontements inéluctables, plus durs et plus larges encore de demain.

C'est cette voie qu'ont prise en septembre 73 les travailleurs arabes, en répondant aux crimes racistes odieux par la grève générale. C'est le chemin qu'ont voulu prendre aussi les sans-papiers de Montpellier en appelant à la grève et à la solidarité contre les expulsions.

Cette lutte et ces appels se sont heurtés non seulement à la répression impitoyable de l'Etat bourgeois, mais aussi au sabotage des partis soi-disant ouvriers (PCF, PS) et des directions syndicales opportunistes (CGT, CFTC, pour ne pas parler de FO, CFTC). Non seulement ceux-ci n'ont rien fait — eux qui contrôlent des millions d'ouvriers — pour attiser chez tous les prolétaires la haine contre l'Etat et pour organiser la riposte massive qui s'imposait contre l'ennemi commun, mais ils ont osé dénoncer comme « provocateurs » les sans-papiers en lutte et comme « irresponsables » leurs comités de lutte, isolé ceux qui luttent et châtré tout élan de solidarité.

Il n'y a rien à attendre de ces directions politiques et syndicales qui se sont prononcées pour un contrôle et pour un statut spécial (fut-il « démocratique ») de l'immigration, et qui ont trouvé des « aspects positifs » (liaison contrat de travail-autorisation de séjour, obligation du certificat de logement) aux circulaires Fontanet-Marcellin. Ces directions social-chauvines qui sabotent aujourd'hui la lutte des travailleurs immigrés, de même qu'elles se sont faites hier — et continuent à se faire — les complices de l'oppression im-

périaliste de l'Etat français, sont les mêmes qui trahissent tous les jours les luttes de toutes les catégories de la classe ouvrière au nom de la paix sociale et de l'entente entre les classes. Elles ont renoncé à défendre les intérêts immédiats vitaux des travailleurs, de même qu'elles ont renoncé à lutter pour leur émancipation, et se montrent ainsi les véritables agents de la bourgeoisie dans les rangs du prolétariat.

PROLETAIRES, CAMARADES !

La défense efficace du prolétariat est inséparable du combat contre cette politique criminelle qui paralyse toute lutte et rend les syndicats esclaves de la bourgeoisie et de son Etat.

Contre le front uni de la bourgeoisie et de l'opportunisme, luttons pour l'unité de tous les prolétaires dans un même front de combat !

Dans les usines et dans les quartiers, dans les syndicats comme hors des syndicats, unissons-nous pour imposer :

— l'organisation d'une véritable défense ouvrière pour se protéger de la violence légale et illégale de la bourgeoisie et pouvoir y riposter,

— la solidarité totale contre la répression.

Suppression de toute entrave à l'entrée et à la libre circulation des travailleurs immigrés !

Egalité totale des droits sociaux, syndicaux et politiques !

Dans l'immédiat exigeons :

— l'abrogation de la circulaire Fontanet-Marcellin,

— la régularisation immédiate des sans-papiers.

Non aux expulsions ! Non à la fermeture des frontières !

La lutte unie sur un terrain de classe pour riposter aux attaques de la bourgeoisie est une condition indispensable pour forger la force qui sera demain capable d'en finir avec cette société d'exploitation et d'oppression.

Non à la paix sociale ! Vive la lutte de classe ! Dans la lutte les prolétaires n'ont rien à perdre que leurs chaînes, ils ont un monde à gagner !

PROLETAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS !

15 février 1975.

PARTI COMMUNISTE INTERNATIONAL.

publié dans Le Prolétaire N°191

24 fév. au 9 mars 1975

Les mains propres

Il n'est pas de meilleure défense qu'une bonne attaque. Pour « justifier » son sabotage ouvert de la lutte des sans-papiers à Montpellier la CFDT n'a pas hésité à consacrer 5 colonnes de *Syndicalisme Hebdo* (n° 1532 du 23-1-1975) à une offensive en règle contre leur comité de soutien, ce prototype des « comités antisyndicaux irresponsables » dénoncés dans l'accord CGT-CFDT de juin 74.

Affirmant que « la lutte à mener doit s'inscrire dans la lutte de classe de l'ensemble des travailleurs », l'organisation défroquée, qui a découvert la lutte de classe depuis ... 1970, fait la fine bouche devant la « composition sociologique » « hétéroclite » d'un comité qui regroupe depuis « des militants maoïstes » jusqu'à des dominicains, en passant par un professeur de droit, « mais [où] il semble que ce soit principalement le MTA [...] qui joue un rôle moteur ». Et de se plaindre des « pratiques [...] pour le moins équivoques » de ce comité, consistant à empêcher les organisations syndicales « en tant que telles de s'exprimer directement devant les travailleurs » pour oser ensuite s'adresser à elles « quand il a besoin d'un appui logistique pour combler ses défaillances. »

Pour la CFDT, ce ne sont donc pas les syndicats qui ont isolé les travailleurs immigrés et les ont privés de l'indispensable appui de leurs frères de classe, qui seul pourrait permettre de dépasser les faiblesses de la lutte actuelle et de ces comités « hétéroclites » : ce sont les comités qui ont eu le front d'exister et de déclencher une action sans en demander l'autorisation préalable.

Que la lutte des classes s'arrête et que les travailleurs attendent la CFDT. Sans elle, ils ne peuvent que « s'isoler », et bien mériter la répression qui ne manquera pas de s'abattre sur eux. Comme Ponce-Pilate, la CFDT aura la conscience tranquille et les mains propres.

Le Prolétaire N°191

IMMIGRÉS, APRÈS MONTPELLIER

Porter la lutte sur un terrain de classe

Comment rendre plus efficace la lutte de défense contre les attaques de la bourgeoisie ? Comment réagir au sabotage de l'opportunisme ? Comment s'organiser ? Telles sont les questions qui se posent aux noyaux d'ouvriers combattifs qui tendent à unir leurs efforts contre les empiètements toujours plus grands du capital et contre la politique de collaboration de classe.

Ces problèmes, qui se posent avec une acuité particulière aux travailleurs immigrés en lutte, ont été au centre du colloque organisé à Montpellier les 15-16 février derniers par le Mouvement des Travailleurs Arabes et les Comités de Soutien aux travailleurs immigrés sans-papiers, avec la participation de nombreux militants d'extrême-gauche. Sans entrer dans le détail du débat, on peut regretter que celui-ci ait, dans l'ensemble, été situé sur un terrain *formel*, celui de l'opposition, entre deux recettes différentes d'organisation, les uns proposant l'organisation autonome des travailleurs immigrés tant par rapport au « mouvement de soutien des Français » comme garantie en soi de leur « autonomie » face à l'opportunisme, les autres défendant la syndicalisation des travailleurs immigrés comme garantie en soi de l'« unité de classe ».

En fait, comme nous l'avons souvent développé dans ces colonnes et rappelé à Montpellier, même si les formes d'organisation ne sont nullement indifférentes, le problème de la défense prolétarienne et, au-delà, de la reconstitution de la force de classe du prolétariat n'est pas en premier lieu un problème de forme, mais de contenu de lutte, c'est-à-dire d'orientation. L'autonomie de classe du prolétariat et son unification ne peuvent se conquérir que par lutte sur un terrain de classe contre la bourgeoisie et ses agents « ouvriers » qui trahissent et affaiblissent les positions prolétariennes. Cette lutte pour faire triompher les méthodes et les revendications de classe contre l'orientation pacifiste et collaborationniste des directions social-chauvines doit être portée partout où il y a des ouvriers, organisés ou non, syndiqués ou non.

A cet égard, le refus de travailler dans les syndicats ne constitue en soi ni un remède contre l'opportunisme lui-même, ni une garantie de réelle autonomie de classe. Il n'est pas un remède contre l'opportunisme, car négliger de porter la lutte contre celui-ci également à l'intérieur des syndicats où il domine, c'est abandonner précisément à sa direction les ouvriers qui y sont organisés. Il n'est pas une garantie d'autonomie : la meilleure preuve c'est que les Comités de Soutien, principaux défenseurs de l'« autonomie du mouvement » par rapport aux syndicats, se situent eux-mêmes sur un plan inter ou

« classiste, et c'est cela qui compte. Faute de revendiquer les méthodes de la lutte de classe, ils ne peuvent constituer à l'heure actuelle qu'un regroupement de bonnes volontés sur le plan d'un soutien purement extérieur et paternaliste, et ce malgré leurs efforts pour prendre des initiatives en dehors des syndicats : il est symptomatique que l'Eglise y joue un rôle déterminant, et l'opportunisme a beau jeu de les accabler de ses sarcasmes.

De plus, si le mouvement ouvrier des métropoles impérialistes doit défendre inconditionnellement le droit, pour les travailleurs immigrés, en particulier ceux provenant de colonies ou semi-colonies, de se donner les organisations qu'ils entendent, théoriser qu'ils doivent être organisés exclusivement ou même en premier lieu à part, c'est tendre à institutionnaliser le cloisonnement en nationalités dans le prolétariat ; c'est, encore une fois, limiter la solidarité avec les travailleurs immigrés à un « soutien » extérieur, alors qu'elle doit être la nécessaire conséquence de l'appartenance à une seule et même classe, ayant les mêmes intérêts à défendre et le même ennemi.

Vice versa la propagande pour la syndicalisation des travailleurs immigrés, présentée comme le cadre obligatoire de leur jonction avec les travailleurs français, alors que de surcroît sont passées sous silence la nécessité d'une rupture totale avec l'opportunisme et ses méthodes de collaboration de classe, et l'impossibilité de trouver en lui un appui pour la défense des intérêts même immédiats des travailleurs, revient en fait à travailler comme auxiliaire de l'opportunisme lui-même. Cette position, développée en particulier par la LCR, est tout aussi sectaire que l'antisindicalisme de principe, car elle pose à la lutte des préalables qui, de fait, excluent les ouvriers les plus combattifs qui quittent les syndicats ou refusent d'y entrer parce que ceux-ci les trahissent. Pire, elle est défaitiste, car elle s'accompagne de l'idée que, loin d'être irréductiblement un agent de la bourgeoisie dans les rangs ouvriers, l'opportunisme peut constituer un point d'appui : d'où la nécessité de le ménager en dissimulant, du moins en partie, les « divergences » ; d'où aussi la nécessité, si on veut avant tout que les travailleurs immigrés entrent dans les syndicats, de ne pas les en dégoutter a priori par des attaques trop vives. Autant de bonnes raisons pour mettre une sourdine à la critique de l'opportunisme et pour « oublier » que seule la vérité est forte et peut armer le prolétariat en lui indiquant par avance les obstacles et les ennemis à combattre pour rendre sa lutte, même de défense immédiate, plus efficace. De là à blanchir l'opportunisme contre les accusations de ceux qui sont déjà

entrés en lutte malgré et contre lui, il n'y a qu'un pas.

Les lacunes mêmes du colloque de Montpellier attestent les grandes difficultés que les travailleurs combattifs — immigrés ou non — rencontrent et rencontreront encore dans leur lutte pour réagir contre l'infâme politique de division de l'opportunisme et faire leur jonction avec les masses qu'il influence. Les prolétaires ne pourront reconstituer leur force que par des efforts longs et tenaces, y compris pour se débarrasser des obstacles que constituent les orientations politiques erronées des groupes situés à gauche de l'opportunisme officiel qui aspirent à les organiser.

Pour être la plus efficace aujourd'hui, et pour préparer dans les meilleures conditions le front prolétarien pour les combats plus larges de demain, la lutte de défense prolétarienne (et donc les organes qu'elle se donne) doit être la plus ouverte possible à tous les travailleurs combattifs, sans aucune condition préalable si ce n'est la volonté de combat contre la bourgeoisie et contre les forces qui collaborent avec elle. Ou lutte de classe ou collaboration des classes : c'est ainsi que, concrètement, la question se pose.

Les groupes qui tendent au contraire à combler ce fossé en cherchant des alliés, soit dans la masse indistinctes des « bonnes volontés » — y compris celles qui ont pour principe la conciliation des antagonismes sociaux — soit dans l'opportunisme, et qui dressent par contre des barrières devant les travailleurs pourtant animés d'une sincère volonté de lutte mais qui ne partagent pas certaines de leurs positions politiques, renversent complètement le problème. Par souci d'efficacité pratique immédiate, ils cherchent d'impossibles alliés dans les ennemis du prolétariat, mais ils négligent de renforcer le potentiel immense de la révolte et de la solidarité instinctive engendrées chez les exploités par le capitalisme lui-même. Ainsi, non seulement ils retardent la maturation révolutionnaire du prolétariat au lieu de l'accélérer, mais ils sont un frein à la lutte elle-même.

C'est seulement en alliant l'intransigeance, la fermeté, le « sectarisme » les plus grands vis-à-vis de la bourgeoisie et de l'opportunisme, à la plus grande ouverture à l'égard des prolétaires qui réagissent à l'oppression capitaliste et, au-delà, à l'égard de la masse laborieuse elle-même, que l'on peut œuvrer à la fois pour que la défense prolétarienne soit la plus radicale et pour qu'à travers les affrontements partiels d'aujourd'hui émergent les forces qui dans l'avenir sauront affronter victorieusement les épreuves révolutionnaires. C'est dans cette double perspective que nous luttons.

Le Prolétaire N°192, mars 75

La question de l'immigration dans la tradition du communisme

Le phénomène de l'immigration

(LE CAPITAL de Marx)

Le rôle joué par l'immigration dans la constitution de l'armée de réserve, et comme facteur supplémentaire de la concurrence entre les prolétaires, qui est « l'arme la plus acérée de la bourgeoisie dans sa lutte contre le prolétariat » (Engels), a été souligné d'emblée par Engels, décrivant la surexploitation et le rôle du prolétariat irlandais immigré en Angleterre dans la Situation de la classe laborieuse en Angleterre (1845), et par Marx, notamment dans le chapitre sur l'Accumulation du capital, dans le livre I du Capital. Citons entre autres ce passage, en réponse à ceux qui veulent faire du phénomène effectivement considérable de l'immigration, et des conditions qu'elle crée pour la lutte des ouvriers, un prétexte à la « rénovation » d'un marxisme qui aurait « oublié » ce phénomène :

« Le progrès industriel, qui suit la marche de l'accumulation, non seulement réduit de plus en plus le nombre d'ouvriers nécessaires pour mettre en œuvre une masse croissante de moyens de production, il augmente en même temps la quantité de travail que l'ouvrier individuel doit fournir. A mesure qu'il développe les pouvoirs productifs du travail et fait donc tirer plus de produits de moins de travail, le système capitaliste développe aussi les moyens de tirer plus de travail du salarié, soit en prolongeant sa journée, soit en rendant son labeur plus intense, ou encore d'augmenter en apparence le nombre des travailleurs employés en remplaçant une force su-

périeure et plus chère par plusieurs forces inférieures et à bon marché, l'homme par la femme, l'adulte par l'adolescent et l'enfant, un Yankee par trois Chinois. Voilà autant de méthodes pour diminuer la demande de travail et en rendre l'offre surabondante, en un mot, pour fabriquer des surnuméraires.

L'excès de travail imposé à la fraction de la classe salariée qui se trouve en service actif grossit les rangs de la réserve et en augmentant la pression que la concurrence de la dernière exerce sur la première, force celle-ci à subir plus docilement les ordres du capital ». *Le Capital*, Livre I, Septième Section, chapitre XXV.)

Marx et les ouvriers irlandais en Angleterre

Les conséquences politiques de cette concurrence entre les ouvriers « nationaux » et les immigrés sont résumées avec force par Marx, dans une lettre de 1870 reprenant les termes d'un rapport de la même année au Conseil de la Première Internationale, à propos de la question irlandaise. Marx en tirait la conclusion que le seul moyen pour permettre l'unité effective de ces deux fractions de la classe ouvrière était de combattre d'une part, pour l'indépendance de l'Irlande, et de préconiser l'organisation autonome des ouvriers irlandais, non par préférence de principe pour l'autonomie, au contraire, mais comme seul moyen pour combattre la méfiance légitime des ouvriers des pays colonisés envers les organisations mêmes ouvrières du pays colonisateur.

« A cause de la concentration croissante de la propriété de la terre, l'Irlande envoie son surplus de population vers le marché du travail anglais, et fait baisser ainsi les salaires, et dégrade la condition morale et matérielle de la classe ouvrière anglaise.

Et le plus important de tout ! Chaque centre industriel et commercial en Angleterre possède maintenant une classe ouvrière divisée en deux camps hostiles, les prolétaires anglais et les prolétaires irlandais.

L'ouvrier anglais moyen hait l'ouvrier irlandais comme un concurrent qui abaisse son niveau de vie. Par rapport au travailleur irlandais, il se sent un membre de la nation dominante, et ainsi se constitue en un instrument des aristocrates et des capitalistes de son pays contre l'Irlande, renforçant ainsi leur domination sur lui-même. Il nourrit des préjugés religieux, sociaux et nationaux contre le travailleur irlandais. Son attitude envers lui est très semblable à celle des « pauvres blancs » envers les « nègres » des anciens Etats esclavagistes des U.S.A. L'Irlandais lui rend d'ailleurs la pareille, et avec intérêt. Il voit dans l'ouvrier anglais à la fois le complice et l'instrument stupide de la domination anglaise en Irlande.

Cet antagonisme est artificiellement maintenu et intensifié par la presse, les orateurs, les caricatures, bref, par tous les moyens dont disposent les classes dominantes. Cet antagonisme est le secret de l'impuissance de la classe ouvrière anglaise, en dépit de son organisation. C'est le secret grâce auquel la classe capitaliste maintient son pouvoir. Et cette classe en est parfaitement consciente. » (*Lettre de Marx à Sigfrid Meyer et August Vogt, 9 avril 1870.*)

Liberté d'émigration et d'immigration !

(Congrès de Stuttgart, 1907)

Outre l'article synthétique de Lénine, publié en 1913, on rappellera la mise au point contenue dans ses deux articles sur le Congrès socialiste international de Stuttgart, en 1907. L'attitude caractéristique du social-chauvinisme, qui, sous le prétexte illusoire de protéger un

« marché de l'emploi » national, se fait le complice de sa bourgeoisie contre les ouvriers des autres pays, y est stigmatisée, et reliée à l'ensemble des positions de collaboration des classes qui s'étaient cristallisées à Stuttgart contre la position révolutionnaire.

« Nous nous bornons à quelques mots en ce qui concerne la résolution sur l'émigration et l'immigration. Sur cette question également se fit jour en commission une tentative pour soutenir d'étroites conceptions de corporation, d'interdire l'immigration d'ouvriers en provenance des pays arriérés (celle des coolies venus de Chine, etc.). C'est là le reflet de cet esprit « aristocratique » que l'on trouve chez les prolétaires de certains pays « civilisés » qui tirent certains avantages de leur situation privilégiée et qui sont pour cela enclins à oublier les impératifs de la solidarité de classe internationale. Mais au congrès proprement dit, il ne se trouva pas d'apologistes de cette étroitesse petite-bourgeoise de corporation, et la résolution répond pleinement aux exigences de la social-démocratie révolutionnaire ». (*Le Congrès socialiste international de Stuttgart, I (1907). Œuvres, tome 13, p. 79.*)

« La commission sur l'émigration

et l'immigration du congrès de Stuttgart vit, elle aussi, apparaître de manière très nette des dissensions entre opportunistes et révolutionnaires, les premiers s'étant mis en tête l'idée de *restreindre* les droits des ouvriers des pays arriérés d'émigrer (en particulier de Chine et du Japon). L'esprit de corporation borné, l'exclusive trade-unioniste, l'emportaient chez de tels gens sur leur compréhension des tâches du socialisme; travail d'éducation et d'organisation des couches du prolétariat qui ne prennent pas encore part au mouvement ouvrier. Mais le congrès repoussa toutes les invites à suivre cette voie. Même en commission, les partisans d'une telle limitation de la liberté d'émigrer restèrent totalement isolés, et la résolution du congrès réaffirma le principe de la solidarité dans la lutte de classe des ouvriers de tous les pays ». (*Le Congrès socialiste international de Stuttgart, II (1907). Ibid., p. 90.*)

Le capitalisme et l'immigration des ouvriers

(un article de Lénine)

Dans l'article qui suit, Lénine souligne l'aspect positif du point de vue révolutionnaire du grand mouvement d'immigration qui entraîne dans la lutte de classe des masses humaines venues de tous les pays, au contraire des philanthropes défaitistes qui se bornent à déplorer les aspects humainement

cruels du phénomène. Ce caractère progressif révolutionnaire n'a évidemment rien à voir avec la perspective culturaliste et paternaliste des sociaux-démocrates qui se félicitent que des peuples arriérés aient ainsi accès à la « civilisation », ou à la « Formation technique et professionnelle ».

Le capitalisme a créé une sorte particulière de transmigration des peuples. Les pays dont l'industrie se développe rapidement, utilisant davantage de machines et évinçant les pays arriérés du marché mondial, relèvent chez eux les salaires au-dessus de la moyenne et attirent les ouvriers salariés des pays arriérés.

Des centaines de milliers d'ouvriers sont ainsi transplantés à des centaines et des milliers de verstes. Le capitalisme avancé les fait entrer de force dans son tourbillon, les arrache à leurs contrées retardataires, les fait participer à un mouvement historique mondial et les met face à face avec la classe internationale puissante et unie des industriels.

Nul doute que seule une extrême

misère force les gens à quitter leur patrie, que les capitalistes exploitent de la façon la plus éhontée les ouvriers émigrés. Mais seuls les réactionnaires peuvent se boucher les yeux devant la signification progressive de cette moderne migration des peuples. Il n'y a pas et il ne peut y avoir de délivrance du joug du capital sans développement continu du capitalisme, sans lutte des classes sur son terrain. Or, c'est précisément à cette lutte que le capitalisme amène les masses laborieuses du monde entier, en brisant la routine rancie de l'existence locale, en détruisant les barrières et les préjugés nationaux, en rassemblant des ouvriers de tous les pays dans les plus grandes fabriques et mines d'Amérique, d'Allemagne, etc.

L'Amérique tient la tête des pays qui font venir des ouvriers. Voici les chiffres concernant le nombre des émigrants en Amérique :

Durant les dix années	1821-1830	99 000 émigrants
» » »	1831-1840	496 000 »
» » »	1841-1850	1 597 000 »
» » »	1851-1860	2 453 000 »
» » »	1861-1870	2 064 000 »
» » »	1871-1880	2 262 000 »
» » »	1881-1890	4 722 000 »
» » »	1891-1900	3 703 000 »
» neuf »	1901-1909	7 210 000 »

La progression de l'émigration est considérable et ne cesse de s'accroître. En cinq ans, de 1905 à 1909, l'Amérique a accueilli en moyenne (il s'agit uniquement des Etats-Unis) *plus d'un million de personnes par an*.

Il est intéressant de noter que la structure de l'immigration en Amérique a changé. Jusqu'en 1880 c'est ce qu'on appelle la *vieille* immigration, venue des vieux pays civilisés, Angleterre, Allemagne, en

partie Suède, qui a prédominé. Jusqu'en 1890 même, l'Angleterre et l'Allemagne ont fourni ensemble plus de la moitié du total des immigrants.

En 1880 débute une progression incroyablement rapide de l'immigration dite *nouvelle*, venue d'Europe orientale et méridionale, d'Autriche, d'Italie et de Russie. Voici le nombre des immigrants aux Etats-Unis d'Amérique fournis par ces trois pays :

Durant les dix années	1871-1880	201 090
» » »	1881-1890	927 000
» » »	1891-1900	1 847 000
» neuf »	1901-1909	5 127 000

Ainsi, les pays les plus arriérés du vieux monde, ceux qui ont conservé le plus de vestiges du servage dans tout leur système de vie, passent pour ainsi dire par l'école forcée de la civilisation. Le capitalisme américain arrache des millions d'ouvriers de l'Europe orientale arriérée (y compris de la Russie, qui a fourni 594.000 émigrants en 1891-1900 et 1.410.000 en 1901-1909) à leurs conditions semi-moyennes et les place dans les rangs de l'armée avancée et internationale du prolétariat.

Hourwich, auteur d'un ouvrage extrêmement instructif, intitulé *Immigration et travail* et paru l'an dernier, cite une observation intéressante. Après la révolution de 1905, le nombre des immigrants en Amérique a particulièrement augmenté (1905 : 1 million ; 1906 : 1,2 million ; 1907 : 1,4 million ; 1908

et 1909 : 1,9 million). Les ouvriers qui avaient connu toutes sortes de grèves en Russie ont apporté en Amérique l'esprit de grèves plus audacieuses, plus offensives et plus massives.

La Russie prend de plus en plus de retard, en cédant à l'étranger une partie de ses meilleurs ouvriers ; l'Amérique va de l'avant de plus en plus vite, prenant dans le monde entier la population ouvrière la plus énergique et la plus apte au travail (1).

(1) Outre les Etats-Unis, les autres Etats d'Amérique vont aussi rapidement de l'avant. L'année dernière d'environ 250.000 en Amérique, d'environ 170.000 au Brésil et de plus de 200.000 au Canada, soit un total de 620.000 dans l'année.

L'Allemagne, qui progresse plus ou moins au même niveau que l'Amérique, se transforme de pays qui laisse partir ses ouvriers en pays qui attire les ouvriers étrangers. Le nombre des immigrants venus en Amérique d'Allemagne, qui s'était élevé à 1.453.000 durant les 10 années 1881-1890, est tombé

à 310.000 durant les 9 années 1901-1909. Par contre, le nombre des ouvriers étrangers en Allemagne était de 695.000 en 1910-1911, et de 729.000 en 1911-1912. Si nous considérons la répartition de ces derniers par occupations et par pays d'origine, nous obtenons le tableau suivant :

Ouvriers étrangers travaillant en Allemagne en 1911-1912 (en milliers)			
	Dans l'agriculture	Dans l'industrie	Total
venus de Russie	274	34	308
d'Autriche	101	162	263
d'autres pays	22	135	157
Total	397	331	728

Plus un pays est arriéré, et plus il fournit d'ouvriers non qualifiés, de manœuvres, d'ouvriers agricoles. Les nations avancées s'approprient, pour ainsi dire, les meilleurs sortes de gagne-pain, en laissant les pires aux pays demi-sauvages. L'Europe en général (les « autres pays ») fournit à l'Allemagne 157.000 ouvriers, dont plus des 8/10 (135.000 sur 157.000) sont des ouvriers d'industrie. L'Autriche arriérée ne fournit que 6/10 (162.000 sur 263.000) d'ouvriers d'industrie. Le pays le plus arriéré, la Russie, ne fournit qu'un dixième d'ouvriers d'industrie (34.000 sur 308.000).

Ainsi, partout et en tout, on fait payer son retard à la Russie. Mais les ouvriers de Russie, comparés

au restant de la population, sont l'élément qui cherche le plus à échapper à ce retard et à cette sauvagerie, qui réagit le plus vigoureusement à ces « charmantes » qualités de leur patrie et qui s'unit le plus étroitement aux ouvriers de tous les pays pour former une seule force mondiale de libération.

La bourgeoisie cherche à diviser en excitant les ouvriers d'une nation contre ceux d'une autre. Les ouvriers conscients, comprenant qu'il est inévitable et progressif que le capitalisme brise toutes les cloisons nationales, s'efforcent d'aider à éclairer et à organiser leurs camarades des pays arriérés. (*Lénine, Œuvres, tome 19, pp. 488-491*).

Le programme du parti bolchevik et les travailleurs immigrés (1917)

Le Proletaire,
N°194, 5-25 avr. 75

Lénine reviendra sur cette question, en la liant toujours à la dénonciation du pillage impérialiste du monde entier, et de la complicité avec leurs bourgeoisies des courants social-chauvins qui se développent dans les grandes métropoles impérialistes au sein de l'aristocratie ouvrière corrompue par ces (relatifs) privilèges impérialistes, dans son article d'octobre 1917 « Pour une révision du programme du parti » (il s'agit du parti bolchevik russe, mais les questions internationales en sont les indispensables piliers) :

« En terminant ainsi l'analyse du projet du camarade Sokolnikov, nous devons remarquer en particulier une addition très précieuse, qu'il propose et qu'il conviendrait, à mon avis, d'adopter, et même d'élargir. Voici : il propose dans le paragraphe qui traite du progrès technique et de l'accroissement de l'emploi du travail des femmes et des enfants, d'ajouter : (employer) « de même la main-d'œuvre étrangère non spécialisée, importée des pays arriérés ». C'est une addition précieuse et nécessaire. Précisément, cette exploitation du travail d'ouvriers plus mal rétribués venus des pays arriérés est caractéristique de l'impérialisme. C'est en partie sur elle qu'est fondé, pour une part, le parasitisme

des pays impérialistes riches qui corrompent une partie de leurs ouvriers à l'aide d'un salaire plus élevé, tout en exploitant sans mesure et sans vergogne la main-d'œuvre étrangère « bon marché ». Il faudrait ajouter les mots « plus mal rétribués » ainsi que les mots « et souvent privés de droits », car les exploités des pays « civilisés » profitent toujours de ce que la main-d'œuvre étrangère importée est privée de droits. C'est ce qu'on observe constamment non seulement en Allemagne à l'égard des ouvriers russes, plus exactement venus de Russie, mais aussi en Suisse à l'égard des Italiens, en France à l'égard des Espagnols et des Italiens, etc.

Peut-être serait-il rationnel de souligner plus fortement et d'exprimer plus concrètement dans le programme la place à part qu'occupe une poignée de pays impérialistes, les plus riches, qui s'enrichissent en parasites par la mise à sac des colonies et des nations faibles. C'est un trait extrêmement important de l'impérialisme, trait qui soit dit en passant, facilite jusqu'à un certain point l'apparition de profonds mouvements révolutionnaires dans les pays soumis au brigandage impérialiste, menacés d'être partagés ou étranglés par les géants impérialistes (c'est le cas

de la Russie), et, au contraire, enlève jusqu'à un certain point la naissance des mouvements révolutionnaires profonds dans les pays qui pillent selon les procédés impérialistes beaucoup de colonies et de pays étrangers, faisant ainsi d'une partie (relativement) grande de leur population leurs complices dans le partage du butin.

C'est pourquoi je proposerai d'intercaler une indication sur l'exploitation de certains pays par d'autres, plus riches, ne fût-ce qu'à l'endroit de mon projet qui donne la définition du social-chauvinisme (p. 22 de la brochure). La partie correspondante du projet deviendrait donc (j'indique les additions en italique) :

« Déformation représentée, d'une part, par le courant du social-chauvinisme, socialiste en paroles, chauvin en action, qui couvre du mot d'ordre de « défense de la patrie » la défense des intérêts de rapine de « sa » bourgeoisie nationale dans la guerre impérialiste, ainsi que la défense de la situation privilégiée des citoyens d'une nation riche à qui le pillage des colonies et des nations faibles procure d'énormes revenus. Cette déformation se trouve, d'autre part, dans la tendance internationale non moins large du « Centre » [...] ». (*Œuvres, tome 26, pp. 169-171*).

Extrait des

ORIENTATIONS PRATIQUES D'ACTION SYNDICALE

● Contre toutes les discriminations

La lutte de l'ensemble des travailleurs contre les discriminations de salaire ou de statut qui frappent une catégorie particulière d'entre eux, pour surmonter les divisions perpétrées par la bourgeoisie, est une condition de la défense collective de l'ensemble de la classe et de son unité.

★ **Défense des travailleurs immigrés**

Les ouvriers immigrés, particulièrement exposés en période de crise, méritent un **soutien particulier**. La bourgeoisie les attaque féroce­ment par le terrorisme légal aussi bien qu'illégal, et tente de les isoler des autres travailleurs par la démagogie chauvine et raciste. Il faut dénoncer le mensonge bourgeois, odieusement entretenu par les chefs réformistes, selon lequel l'afflux des travailleurs immigrés serait responsable du chômage. Sous peine de renoncer à se défendre eux-mêmes, tous les travailleurs doivent lutter contre la répression étatique et combattre la politique de contrôle de l'immigration, et ils doivent revendiquer les principes suivants :

— **SUPPRESSION DE TOUTE ENTRAVE A L'ENTREE ET A LA CIRCULATION DES TRAVAILLEURS ETRANGERS**

— **EGALITE TOTALE DES DROITS SOCIAUX, SYNDICAUX ET POLITIQUES POUR LES IMMIGRES**

— **EGALITE TOTALE DES CONDITIONS D'EMBAUCHE ET DE SALAIRE**

Ceci implique d'exiger dans l'immédiat

— l'abrogation des circulaires Fontanet-Marcellin et décrets équivalents (Poniatowski - Djoud, etc...);

— la suppression de la fermeture des frontières ;

— la régularisation de tous les sans-papiers ;

Ceci implique également de lutter contre l'exploitation et la répression qui s'exercent à travers le **logement**, et d'appeler à la riposte de classe **contre toute expulsion** ainsi que **contre toute attaque raciste ou xénophobe**.

Le Prolétaire N°195

26 avril au 15 mai 1975

Contre tout contrôle de l'immigration !

On peut lire dans *Le Travailleur de l'Eure-et-Loir* de mai 75 que le congrès départemental de la CGT s'est prononcé pour une résolution sur les travailleurs immigrés qui contient les revendications suivantes :

« 1) Suppression de toute entrave à l'entrée et à la circulation des travailleurs étrangers.

2) Egalité totale des droits sociaux et syndicaux.

3) Abrogation de la circulaire Dijoud et décrets équivalents.

4) Suppression de la fermeture des frontières.

5) Régularisation des sans-papiers. Opposition contre toute expulsion de travailleurs immigrés [...] »

Nous saluons avec enthousiasme l'initiative des délégués qui ont eu le courage de porter dans ce congrès la discussion sur une question aussi vitale pour la lutte prolétarienne et l'unité de la classe que celle de la lutte contre les discriminations qui frappent les prolétaires immigrés, et qui ont obligé l'assemblée départementale à avancer le principe de l'opposition à tout contrôle, en contradiction complète avec l'orientation collaborationniste et social-impérialiste de la CGT.

Bien sûr, les bonzes ont réussi à faire enlever de la résolution primitive « l'égalité des droits politiques », mais ils n'ont pu pour cela donner d'autres arguments que ceux inspirés par le chauvinisme le plus grossier, du genre : « s'ils veulent les droits politiques, ils n'ont qu'à prendre la nationalité française ! ».

Bien sûr, ils ont réussi à dénaturer complètement dans le compte rendu du congrès la résolution à laquelle ils n'avaient pas osé s'attaquer de front, en présentant les revendications ci-dessus comme celles des travailleurs immigrés et non celles de l'ensemble des ouvriers, comme l'affirmait la motion présentée où l'on peut lire que « la CGT doit défendre intégralement les travailleurs immigrés dans les revendications communes qu'ils ont avec la classe ouvrière française mais surtout contre les mesures discriminatoires et particulières que leur inflige la bourgeoisie ».

Bien sûr, enfin, « l'appel à la riposte de classe contre toute expulsion » est devenu dans le compte rendu une simple « opposition contre toute expulsion ».

On sait ce que sont les résolutions de congrès pour les réformistes : de belles paroles qui n'engagent que pour la durée de la réunion et que l'on s'empresse de fouler aux pieds dans la lutte quotidienne. Il appartient à tous les prolétaires conscients de leurs intérêts de classe de faire en sorte qu'une initiative aussi généreuse ne soit pas un fait isolé, et que la résolution de ce congrès ne reste pas lettre morte !

Le Prolétaire N°201

26 juillet au 5 sept. 1975

La CFDT et l'immigration

Le voile est enfin tombé !

« Un véritable contrôle de l'immigration devrait [...] recouvrir une politique générale de l'immigration y compris dans sa prévision quantitative et qualitative ». Qui parle ? La CGT ? Non, c'est la CFDT (dans Syndicalisme du 24-7-75). Sous sa démarcation purement démagogique d'avec la CGT, particulièrement répugnante sur la question de l'immigration, elle reconnaît donc les mêmes principes que sa cousine pour se guider et se déclare, tout comme elle, pour le contrôle de l'immigration portant sur la quantité et la qualité du bétail humain les plus propres à faire tourner dans les meilleures conditions l'appareil de production capitaliste.

Voilà comment les traîtres opportunistes qui dirigent les syndicats acceptent — et même entendent planifier — le chômage démultiplié par la crise capitaliste, à condition... qu'il touche en dernier les brebis nationales.

Les conséquences sont les suivantes :

— la division des prolétaires entre français et étrangers, occupés et sans emploi, organisés et inorganisés, et de surcroît entre les différentes catégories de prolétaires étrangers contraints par le capital à s'expatrier ;

— un abandon total des travailleurs immigrés que la CFDT ne prétend défendre en tant que prolétaires que lorsqu'ils servent à la production nationale (tout en isolant et en livrant à la répression par l'expulsion l'avant-garde combative), mais qui n'ont plus qu'à aller crever chez eux en nous épargnant ce spectacle, lorsqu'ils sont devenus inutiles à la production ;

— un appel au renforcement de l'Etat bourgeois, corollaire de tout « contrôle » — les courants politiques qui agissent au sein des syndicats se proposent d'ailleurs de cogérer cet Etat.

Voici pourquoi l'opportunisme constitue un véritable obstacle à l'unification du prolétariat et à sa défense réelle.

Quant aux justifications doctrinales que donnent CGT et CFDT d'une telle position, ce sont celles du réformisme, l'illusion non seulement que l'on peut adapter strictement le nombre de prolétaires aux besoins évalués de la production, mais aussi que cela permettrait d'éviter le chômage, qu'une « bonne » gestion permettrait de supprimer les crises, l'anarchie capitaliste, et... bien sûr la lutte du prolétariat qu'ils font tout pour étouffer.

Au nom de la lutte contre la « clandestinité » des immigrés, la CFDT aboutit à renforcer la fermeture des frontières et à renforcer pour la circulation des prolétaires, nécessairement engendrée par le capitalisme et que rien ne peut empêcher, les conditions de la « clandestinité ».

Contre tous ces traîtres, nous luttons pour l'unité du prolétariat international sur le terrain de la lutte des classes, pour l'égalité de tous les droits politiques et syndicaux, contre tout contrôle et pour la libre circulation internationale des prolétaires.

A propos de l'organisation des travailleurs immigrés

Face à la carence, pire, au sabotage de leurs luttes par les grandes organisations politiques et syndicales, les travailleurs immigrés ont dû, dans ces dernières années, soit chercher la jonction avec les autres travailleurs dans des comités plus ou moins stables, soit constituer des organisations séparées, par nationalité ou inter-nationalités.

Au colloque de l'immigration de février 75 à Montpellier, la question de l'organisation des immigrés a donné lieu à des polémiques très vives, qui ne pouvaient guère clarifier la question dans la mesure où l'on y opposait les formes d'organisation comme des fétiches : organisation « unitaire » contre organisation « autonome », syndicalisation contre antisindicalisme de principe (voir *Le Proletaire* n° 192). Le débat se poursuit aujourd'hui en particulier autour et au sein des C.U.F.I.

Il est clair que, pour des marxistes, la question ne peut être résolue par des recettes automatiques, ni en fonction de critères plateaux sociologiques (« originalité » ou non des immigrés), ou purement techniques, de « rentabilité » apparente pour chaque action isolée. Les différentes formes d'organisation possibles pour la lutte immédiate doivent être appréciées avant tout en fonction des intérêts de la lutte de classe du prolétariat, c'est-à-dire non seulement la défense effective des travailleurs, mais aussi, comme dans toute lutte revendicative, « moins le succès immédiat que l'union grandissante des travailleurs » ; et, d'autre part, en fonction de la situation historique de mainmise du social-chauvinisme sur les grandes organisations ouvrières.



Or ceci est une question non pas formelle, mais de contenu, c'est-à-dire de direction. Tant il est vrai que, dans l'intérêt de la paix sociale, l'opportunisme manie aussi bien, et alternativement, les formules organisatives apparemment les plus opposées, le chantage à l'unité et l'argument hypocrite de la « nécessaire autonomie des luttes ».

Le chantage à l'unité lui sert à la fois pour couvrir sa propre responsabilité dans l'impuissance et la division actuelles de la classe et pour tenter de geler toute lutte qui, sauf cas exceptionnel, est forcément minoritaire au départ. Tout noyau combatif se voit dénoncé comme « risquant de s'isoler du reste des travailleurs ». Dans l'intérêt de la collaboration de classe, l'opportunisme met exactement les choses à l'envers. Au nom de l'uni-

té *a priori* comme préalable abstrait, il sabote les conditions concrètes de l'unité : la démonstration par les faits de la solidarité d'intérêts des travailleurs, par-delà les différences de races, de langues et de situation.

Lorsqu'il s'agit des travailleurs immigrés, comme des prolétaires de pays coloniaux ou semi-coloniaux, dénoncer leurs luttes et leurs organisations comme une rupture de l'unité ouvrière et un acte de... nationalisme a toujours été le masque du chauvinisme de grande puissance et de la complicité des opportunistes avec leur propre bourgeoisie dans l'asservissement de ces peuples. C'est la C.G.T. réformiste de Jouhaux tentant, en 1929, d'interdire aux ouvriers algériens et tunisiens d'avoir leurs organisations propres et les dénonçant comme des briseurs d'unité. C'est la C.G.T. réunifiée après 45 accusant de scissionisme et de nationalisme l'Union Générale des Travailleurs Tunisiens qui refusait une unité syndicale imposée par la bourgeoisie impérialiste et ses ministres « communistes », chantres du maintien de l'Union Française. L'U.D.-C.F.D.T. de Paris n'a pas craint de reprendre ce type d'argument contre le Mouvement des Travailleurs Arabes, bête noire des syndicats depuis la grève qu'il avait lancée en septembre 73 : « Evidemment, il ne faut pas confondre organisation autonome nationale avec organisation nationaliste. Les mots d'ordre du M.T.A. lançant en réponse à l'attentat de Marseille la grève des nord-africains [sont] un exemple de la façon dont on peut provoquer la division de la classe ouvrière, quand on fait des raisonnements en termes nationalistes devant des problèmes qui touchent tous les travailleurs » (Congrès de novembre 74 — souligné par nous). On se souvient du mot d'ordre éminemment unitaire qu'avaient alors lancé les syndicats : pas de « provocations », tous aplatis devant la violence bourgeoise !

Mais si cela lui permet d'enfermer une action, d'empêcher la solidarité de prendre corps, l'opportunisme est très capable d'invoquer au contraire le « principe » de l'« autonomie » des luttes, de la non-ingérence dans des actions décidées par les travailleurs eux-mêmes, ou du respect de la personnalité de chaque groupe ethnique, tous arguments qui, en tant que « principes », justement, ne font pas partie du bagage politique communiste, mais de la mythologie démocratique. Ils ont été longtemps une manière de spécialité de la C.F.D.T.,

mais la C.G.T. y recourt aussi à l'occasion, invoquant également la « spécificité nationale » pour empêcher la jonction de poussées de lutte chez des travailleurs qui se placent pourtant d'emblée sur un terrain de classe commun.



Face à la division actuelle du prolétariat, produit de la contre-révolution, il est vain d'avoir recours à des manœuvres destinées à « mettre l'opportunisme avec nous », ou de compter sur des recettes organisatives. Sans examiner dans le détail les positions prises par les différents groupes, il y a deux attitudes typiques, fondées sur des *a priori* organisatifs, qui constituent, à ce titre, un obstacle dans les luttes : d'une part celle, commune à presque toutes les organisations soi-disant d'extrême-gauche, qui présente l'adhésion aux syndicats actuels comme la voie de passage obligatoire pour la défense et pour l'unification des travailleurs, d'autre part celle de certains groupes maoïstes, comme la « Gauche Ouvrière et Paysanne », qui prétendent « corriger » ce premier préalable organisatif en lui en ajoutant un second : l'organisation autonome des immigrés par nationalité, élevée au rang de principe.

C'est ainsi que, tout en entretenant des liens privilégiés avec la C.F.D.T. et en préparant allègrement le « Front uni avec le réformisme », la G.O.P. encourage la formation et le développement d'organisations autonomes de travailleurs immigrés « par nationalité », considérées comme « non seulement un droit mais une nécessité » et une « priorité de la période » (cf. *L'Outil des travailleurs*, n° 30). Il n'est pas nécessaire de nous attarder à la série d'arguments (« sociologiques », « politiques », « culturels »...) de la G.O.P., tous entachés d'un esprit fédéraliste, de l'horreur petite-bourgeoise pour un parti centralisé et centraliste qui prétendrait « diriger » le prolétariat en se « substituant » à sa sacrosainte liberté, et d'un nationalisme « populaire » bien caractéristique du maoïsme. Ce qui nous intéresse ici, c'est qu'un tel préalable organisatif, qui, traduit en termes clairs, signifie l'anathème jeté contre des organisations regroupant des travailleurs immigrés de plusieurs nationalités, constitue une réelle entrave non seulement à la préparation de la révolution communiste, mais même à la lutte immédiate des travailleurs immigrés (qui a tout à gagner à dépasser les

divisions dues aux traditions, voire aux langues différentes), et même aux luttes de libération nationale, qui ont tout à gagner à déborder les limites étroites des Etats existants pour s'étendre sur des aires plus vastes et qui, historiquement, ont d'ailleurs toujours tendu dans ce sens.

Etrangère à l'idéologie national-populiste du maoïsme, la Ligue Communiste partage par contre le dogme selon lequel la syndicalisation, et surtout le « soutien des syndicats » (entendu en réalité comme la reconnaissance par les syndicats actuels) serait la condition formelle sine qua non de l'unification de la classe. Posé en ces termes, l'appel à l'unité se transforme en suivisme pur et simple par rapport à l'opportunisme, dont Rouge dénonce le chauvinisme face à l'immigration, mais qu'il est amené une fois de plus à réhabiliter et à blanchir (unité oblige !). Une pente irrésistible ramène toujours le centrisme — de gauche comme de droite — à identifier l'unité de classe à l'unité sous la houlette de l'opportunisme, dont il se fait ainsi, consciemment ou non, le rabatteur auprès des ouvriers combattifs. Présenter comme seul capable de sceller l'unité ouvrière le social-impérialisme qui défend l'intérêt national contre les immigrés, contre l'intérêt de la classe ouvrière internationale, c'est œuvrer à la division de la classe.



Ce que ne comprendront jamais ceux qui prétendent dicter des voies constitutionnelles à l'histoire en identifiant l'autonomie et l'unité de classe avec des formes d'organisation immédiates, c'est que seul le parti représente intégralement l'unité du prolétariat dans la mesure même où il recrute ses militants non pas sur la base de la profession, de la localité, de la nationalité ou de la race, mais de l'adhésion commune à un programme politique qui est celui de la révolution communiste, et donc sur la base de la discipline à des buts et à des règles communs. Mais la lutte revendicative qui, fût-ce de manière provisoire et partielle, réunit les travailleurs autour d'objectifs communs, est un moyen puissant de combattre la concurrence entre exploités, base de la domination capitaliste. C'est pourquoi une des tâches du parti est de participer aux luttes immédiates de la classe en poussant à leur élargissement, à leur radicalisation, en mettant en avant des méthodes de lutte classistes et des revendications unifiantes de façon à agir dans le sens non seulement de leur efficacité maximum, mais aussi des conditions les plus favorables de préparation de la lutte révolutionnaire future.

Si cela le conduit à rappeler sans relâche que, pour être efficace, la défense de la classe doit se placer sur le terrain de la force, non du droit, et qu'elle exige le combat non seulement contre la bourgeoisie mais contre ses agents opportunistes dans les rangs ouvriers, cela le conduit aussi à insister plus particulièrement, auprès des travailleurs français, sur la nécessité de la solidarité; auprès des travailleurs immigrés, sur la nécessité de l'union par-delà les barrières nationales.

La jonction entre travailleurs français et immigrés suppose en effet avant tout que les premiers rompent avec « leur » bourgeoisie en reprenant à leur compte la lutte des travailleurs immigrés, en apportant leur soutien actif aux revendications spécifiques de cette catégorie particulièrement exploitée et opprimée, et leur contribution à la lutte contre l'impérialisme français. De même, l'unité avec les travailleurs immigrés rend impérative la reconnaissance, par les ouvriers du pays d'immigration, du droit pour les travailleurs immigrés en général, et tout particulièrement pour ceux originaires des colonies ou semi-colonies, à s'organiser comme ils l'entendent, y compris de façon séparée. La reconnaissance de ce droit (à ne pas confondre avec un « devoir », une « priorité de la période », ou un « principe ») est en effet une condition indispensable pour que les prolétaires des pays dominés puissent également surmonter les limites nationales et leur méfiance plus que compréhensible envers les ouvriers français, après des décades de collaboration des chefs social-chauvins du mouvement ouvrier métropolitain avec l'Etat impérialiste; elle est un complément nécessaire du devoir de les accueillir dans leurs organisations de défense, sur un pied d'égalité totale.

Dans la lutte pour reconstituer l'unité de classe et surmonter le poids écrasant de la contre-révolution, le Parti ne peut se laisser guider par aucun fétichisme organisationnel. Il est vrai que pour que la défense (à plus forte raison l'attaque) atteigne toute son ampleur, il est nécessaire que renaisse entre le parti et la classe un vaste réseau d'organisations intermédiaires (et le parti œuvrera pour qu'elles soient les plus unitaires et les plus ouvertes possibles à l'influence des révolutionnaires). Mais il est tout aussi vrai d'une part qu'aucune organisation intermédiaire ne peut remplir complètement son rôle en dehors de l'influence décisive du parti de classe; d'autre part que ces organisations ne constituent nullement un préalable à la reprise de la lutte, mais bien plutôt un résultat parallèle de celle-ci avant d'en devenir un facteur; enfin que rien ne permet de dire actuellement

quelles formes précises elles prendront, ni de théoriser quelque forme existante que ce soit comme devant être nécessairement celle par où passera la reprise, pour la bonne raison que le caractère encore fragile et sporadique du mouvement social ne permet pas pour l'instant de privilégier l'une par rapport aux autres.

Aussi le Parti, sans jamais préconiser par principe la scission des syndicats existants sous prétexte qu'ils sont aux mains des opportunistes, suit-il attentivement la naissance et le développement de tous les regroupements nouveaux de prolétaires qui se forment en réaction plus ou moins ouverte à la politique de collaboration de classe; il y participe activement dans la mesure de ses forces, mais sans jamais se lier les mains en théorisant tel ou tel au dépens des autres, sachant bien que la reprise peut passer par la plus grande variété d'organisations revendicatives nouvelles ou de transformations (dissolutions, scissions, réunifications, etc.) d'organisations existantes.

Dans les syndicats comme hors des syndicats, notre orientation est la même: lutte à mort contre la bourgeoisie et son serviteur l'opportunisme, et lutte contre tout ce qui peut constituer une entrave à l'élargissement de la défense ouvrière, qu'il s'agisse des hésitations devant la rupture avec l'opportunisme, qu'il s'agisse du sectarisme commun à beaucoup de chapelles d'extrême-gauche, qu'il s'agisse enfin du nationalisme et de toutes les formes d'étroitesse locale.

Il est clair que nous nous sommes limités à définir ici quelques critères généraux de travail pour l'unité de classe entre travailleurs des différentes nationalités. Le fait que nous poursuivions le même objectif à travers différentes organisations existantes ne signifie bien entendu nullement que les caractères du travail soient les mêmes dans toutes et que nous soyons indifférents aux différentes formes, même actuelles. Définir le type de travail dans les différentes organisations (syndicats, comités, etc.) et évaluer les potentialités des organisations existantes pour en tirer des indications pratiques de travail est indispensable.

Mais ce sera un autre article

Le Proletaire n° 205
4 au 17 octobre 75

AUX EDITIONS « PROGRAMME COMMUNISTE »

EN LANGUE FRANÇAISE

- La question parlementaire dans l'Internationale Communiste, 60 pages .. 4,00 F
- Mouvements revendicatifs et socialisme 1,50 F
- Revue « Programme Communiste » :
 - N° 1 à 42 épuisés
 - N° 45 à 47, 50, 56, 61 4,00 F
 - N° doubles : 43-44, 48-49, 51-52, 53-54, 55 7,00 F
 - N° 56 (192 pages) 10,00 F
 - N° 58, 60, 62, 63 5,00 F
 - N° 64, 65 6,00 F
- Journal « Le Proletaire » - Collections reliées :
 - (Les numéros 1 à 30 sont épuisés).
 - Volume I : du n° 31 au n° 71 (décembre 1969) 30,00 F
 - Volume II : du n° 72 au n° 117 (années 1970-71) 30,00 F
 - Volume III : du n° 118 au n° 163 (années 1972-73) 30,00 F
- Série : « Les textes du Parti Communiste International » :
 1. Communisme et fascisme, 158 pages 8,00 F
 2. Parti et classes, 120 pages 8,00 F
 3. Eléments d'orientation marxiste - Les trois phases du capitalisme
Guerres et crises opportunistes, 56 pages en réimpression
 4. La « Maladie infantile », condamnation des futurs renégats. Sur la brochure de Lénine « La maladie infantile du communisme », 100 pages 7,00 F
 5. Force, violence, dictature dans la lutte de classes, 60 pages 4,00 F
 6. Défense de la continuité du programme communiste, 224 pages dans
lesquelles sont reproduits les textes fondamentaux de notre courant
publiés de 1920 à nos jours 15,00 F

EN LANGUE ITALIENNE :

- *Storia della Sinistra comunista* - Vol. 1 - 1912-1919 : dalle origini, attraverso il primo conflitto imperialistico, all'immediato dopoguerra, 423 pages 30,00 F
- *Storia della Sinistra comunista* - Vol. 2 - 1919-1920 : dal congresso di Bologna del PSI al secondo congresso dell'Internazionale Comunista, 740 pages 40,00 F
- Série : « I testi del partito comunista internazionale » :
 1. *Trattato d'impostazione — I fondamenti del comunismo rivoluzionario*, 62 pages 7,00 F
 2. *In difesa della continuità del programma comunista*, 200 pages dans
lesquelles sont reproduits les textes fondamentaux de notre courant
publiés de 1920 à nos jours 12,00 F
 3. *Elementi dell'economia marxista - Sul metodo dialettico - Comunismo e conoscenza umana*, 125 pages 12,00 F
 4. *Partito e classe*, 137 pages 15,00 F
 5. « *L'estremismo malattia infantile del comunismo* » condanna dei futuri
rinnegati, 123 pages 12,00 F
 6. *Per l'organica sistemazione dei principi comunisti*, 198 pages 10,00 F

EN LANGUE ALLEMANDE :

1. Die Frage der revolutionären Partei, 58 pages 4,00 F
2. Revolution und Konterrevolution in Russland, 86 pages 6,00 F
3. Der Kampf gegen den alten und den heutigen Revisionismus, 76 pages 6,00 F
4. Die Grundlagen des revolutionären Kommunismus, 88 pages 8,00 F

EN LANGUE ANGLAISE :

- Série : « The Texts of the International Communist Party » :
 1. The Fundamentals of Revolutionary Communism 4,00 F
 2. Party and Class en préparation

EN LANGUE ESPAGNOLE :

- Série : « Los textos del partido comunista internacional » :
 1. Los fundamentos del comunismo revolucionario 4,00 F
 2. Fuerza violencia dictadura en la lucha de clase 4,00 F
 3. Partido y clase 8,00 F

EN LANGUE PORTUGAISE :

- Série : « Os textos do partido comunista internacional » :
 1. Teses características do partido : bases de adesão 3,00 F
 2. Lições das contra-revoluções 3,00 F
 3. Os fundamentos do comunismo revolucionário 5,00 F

Commandes : Editions Programme Communiste, 20, rue Jean-Bouton, Paris-12^e
 Paiement par chèque ou mandat à l'ordre de F. Gambini, ou virement au
 C.C.P. 3202-22 L. Marseille (F. Gambini).

Envoi : nous prenons à notre charge l'envoi en paquet non clos, au tarif « périodiques ». Pour les envois sous pli fermé, le spécifier expressément à la commande et ajouter 20 % pour frais d'envoi.